



Les Aliments Maple Leaf Inc.

NOTICE ANNUELLE

21 février 2024

Les Aliments Maple Leaf Inc.

NOTICE ANNUELLE

21 février 2024

TABLE DES MATIÈRES

ÉNONCÉS PROSPECTIFS	1
STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ	5
ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ	6
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	12
Groupe des protéines animales.....	12
Groupe des protéines végétales.....	15
AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LES ALIMENTS MAPLE LEAF	16
Activités à l'étranger	16
Propriété intellectuelle : Marques de commerce, marques et innovation	16
Relations avec les employés et relations de travail	17
Sécurité	17
Monnaie	18
Prix	18
Dépendance envers les clients clés	18
DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	18
FACTEURS DE RISQUE	20
DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....	21
Actions ordinaires.....	21
Titres sans droit de vote	21
Actions privilégiées.....	22
Accord de gouvernance	23
Facilités de crédit	24
DIVIDENDES	25
Politique en matière de dividendes.....	25
Évolution des dividendes.....	26
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	26
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.....	27
Membres de la haute direction	29
Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	32
COMITÉ D'AUDIT	32
Composition du comité d'audit	32
Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit	32
POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI	34
CONFLITS D'INTÉRÊTS	34
MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	35
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES.....	35
INTÉRÊTS DES EXPERTS	35
CONTRATS IMPORTANTS	35
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	35
ANNEXE A.....	36

Les Aliments Maple Leaf Inc.
NOTICE ANNUELLE

Sauf indication contraire, l'information contenue dans la présente notice annuelle est arrêtée au 31 décembre 2023 et tous les montants sont en dollars canadiens. Sauf si le contexte l'indique autrement, « les Aliments Maple Leaf » ou « la Société » désigne Les Aliments Maple Leaf Inc. et ses filiales consolidées.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la Société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les opinions, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et faits à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent notamment des énoncés sur les buts de la Société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la Société. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « projeter », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « viser », « cibler », « entreprendre », « envisager », « indiquer », « maintenir », « explorer », « supposer », « calendrier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspective », « but » ou « cible », à l'emploi du conditionnel ou du futur et à l'emploi d'autres termes semblables suggérant un rendement ou des événements futurs. Ces énoncés ne constituent pas des garanties de rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs, connus et inconnus, qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. La Société est d'avis que les attentes présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, mais elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces énoncés.

Dans le présent document, les énoncés prospectifs peuvent porter sur ce qui suit :

- les hypothèses relatives à la reprise consécutive à la pandémie, y compris les conséquences des pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement et la dynamique concurrentielle;
- les flux de trésorerie prévus et le caractère suffisant de ceux-ci, les sources de capital offrant des taux attrayants, les obligations contractuelles et les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, le respect des clauses des facilités de crédit et la disponibilité du capital requis pour financer les plans de croissance, le respect des obligations d'exploitation et le versement des dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers, les analyses de croissance des catégories, les dépenses prévues en immobilisations de même que les dépenses de ventes et d'administration prévues pour la Société et chacun de ses segments d'exploitation, la dynamique du marché nord-américain du porc, les perspectives de marge du marché d'exportation japonais, les marchés du travail et les pressions inflationnistes (y compris la capacité de fixer les prix en fonction de l'inflation);
- la nature de l'incident de sécurité, sa cause et son incidence sur les systèmes, les activités et l'exploitation de la Société, de même que la capacité d'en atténuer les répercussions financières et opérationnelles, l'efficacité des mesures de correction et de rétablissement, les conséquences du vol de données et les risques permanents associés à la cybersécurité;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la Société, y compris l'élaboration des initiatives commerciales et leur durée prévue, l'expansion et le repositionnement de la marque, les investissements et le rendement dans la catégorie des protéines végétales, l'accès aux marchés de la Chine et du Japon, les décisions relatives à la répartition des capitaux propres, y compris les investissements dans les rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de même que les investissements

- dans les occasions de croissance et les rendements prévus qui y sont associés;
- l'incidence du contexte des échanges internationaux et des conditions des marchés sur les activités de la Société, y compris l'accès aux marchés, les conséquences de la propagation des maladies animales exotiques (p. ex. la peste porcine africaine [PPA]) et d'autres maladies animales telles que la grippe aviaire, et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques influant sur le commerce (p. ex. les conflits internationaux);
 - les régimes de concurrence et la capacité de la Société de se tailler une place sur les marchés;
 - les projets de capitaux, y compris la planification, la construction, les dépenses estimées, les calendriers, les approbations, la capacité prévue, les dates de mise en service ainsi que les avantages prévus de la construction de nouvelles installations et de l'agrandissement des installations existantes;
 - la politique de la Société en matière de dividendes, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal et les dates de versement;
 - l'incidence des prix des produits de base et des cours de change sur les activités et le rendement financier de la Société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
 - les flux de trésorerie prévus et le caractère suffisant de ceux-ci, les sources de capital offrant des taux attrayants, les obligations contractuelles et les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, le respect des clauses des facilités de crédit et la disponibilité du capital requis pour financer les plans de croissance, le respect des obligations d'exploitation et le versement des dividendes;
 - les risques d'exploitation, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité alimentaire, des initiatives de santé animale et des initiatives de réduction des coûts, de même que les niveaux de service (y compris les pénalités qui s'y rapportent);
 - la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la Société de réaliser ses objectifs en matière de durabilité, l'évolution des lois et des règlements relatifs aux changements climatiques et à l'environnement, la progression des attentes des clients et des consommateurs relativement au développement durable ainsi que le coût prévu de la réduction du passif environnemental;
 - l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la Société;
 - les attentes relatives au rendement du régime de retraite, y compris les actifs et passifs futurs du régime ainsi que les cotisations;
 - l'évolution et les conséquences des poursuites judiciaires réelles ou potentielles.

La Société tient habituellement compte de divers facteurs ou hypothèses pour tirer ses conclusions ou formuler les prévisions, projections, prédictions ou estimations contenues dans ses énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue auprès de sources externes, et comprennent, entre autres :

- les hypothèses relatives à la reprise consécutive à la pandémie, y compris les conséquences des pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement et la dynamique concurrentielle;
- l'environnement concurrentiel ainsi que les conditions de marché connexes et la mesure des parts de marché, la croissance ou la contraction des catégories, le comportement attendu des concurrents et des clients, et les tendances en matière de préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la Société et la relation entre les prix, l'inflation, les volumes et les ventes des produits de la Société;
- les prix courants des matières premières (en particulier des marchés du porc et des aliments pour animaux) ainsi que les taux d'intérêt, d'imposition et de change;
- les conséquences potentielles en matière de cybersécurité, y compris les coûts de la sécurité, la possibilité d'un incident futur, les risques associés au vol de données, la disponibilité des protections d'assurance, l'efficacité des mesures de correction et de prévention, les activités des tiers, les répercussions persistantes, les réactions des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les facteurs liés à la réglementation;

- les relations économiques et sociopolitiques entre le Canada, les États-Unis, le Japon et la Chine, l'accès de la Société aux marchés et sa capacité de s'approvisionner à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que les répercussions continues des conflits internationaux sur l'inflation, le commerce et les marchés;
- la propagation des maladies animales exotiques (dont la PPA et la grippe aviaire), les stratégies de préparation pour gérer cette propagation et les conséquences pour tous les marchés des protéines;
- la disponibilité du capital nécessaire pour financer les besoins en capitaux futurs et les activités courantes;
- les attentes relatives à la participation aux régimes de retraite de la Société et au financement de ceux-ci;
- la disponibilité des protections d'assurance pour gérer certains risques liés aux responsabilités de la Société;
- l'importance des dettes futures et des recouvrements liés à des réclamations en justice;
- les lois fiscales, environnementales et de nature réglementaire en vigueur;
- le rendement et les coûts d'exploitation futurs, y compris la capacité de la Société de réaliser des gains d'efficacité et de maintenir des volumes de vente élevés ainsi que des taux élevés de rotation des stocks et des comptes débiteurs.

Nous informons le lecteur que ces hypothèses pourraient se révéler incorrectes, en tout ou en partie. Les résultats réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux exprimés dans ces énoncés prospectifs.

Les facteurs susceptibles de causer un écart considérable entre les résultats réels et ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les risques associés à ce qui suit :

- la présence ou l'absence de mesures d'adaptation ou de changements structurels découlant de la reprise économique consécutive à la pandémie, qui peuvent avoir des conséquences sur les activités et le rendement financier de la Société, ainsi que les conséquences persistantes sur les tendances socioéconomiques à grande échelle;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, le comportement des consommateurs, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre et la dynamique du marché du travail, ainsi que les tendances du commerce international;
- la concurrence, les conditions de marché et les activités des concurrents et des clients, y compris l'expansion ou la contraction des catégories clés, les pressions inflationnistes, la dynamique du marché du porc et les marges des exportations vers le Japon;
- la cybersécurité, l'entretien et l'exploitation des systèmes d'information, des processus et des données de la Société, le rétablissement suivant l'incident de cybersécurité, les répercussions à long terme de cet incident, le risque que d'autres incidents de cybersécurité surviennent, les mesures prises par les tiers, les risques de vol de données, l'efficacité de la conception et de l'exécution du plan de continuité des affaires, et la disponibilité des protections d'assurance;
- la santé des animaux d'élevage, y compris les effets d'éventuelles pandémies;
- le commerce international et l'accès aux marchés et aux fournitures, de même que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris les conflits internationaux;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux de fonctionnement de la fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité du capital, l'accès à celui-ci et le respect des clauses des facilités de crédit;
- les décisions concernant le remboursement de capital aux actionnaires;
- la réalisation des investissements de maintien dans les projets d'immobilisations;
- la salubrité alimentaire, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- les changements climatiques, la réglementation dans ce domaine et le rendement de la Société en matière de durabilité;
- la gestion des risques stratégiques;
- les acquisitions et les dessaisissements;

- les fluctuations des marchés des obligations et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change;
- l'actif et le passif du régime de retraite;
- la nature cyclique du coût et de l'offre du porc ainsi que la concurrence sur le marché du porc en général;
- l'efficacité des stratégies de couverture visant les marchandises et les taux d'intérêt;
- l'incidence de la fluctuation de la valeur marchande des actifs biologiques et des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'offre de volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients nécessaires à la fabrication de protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris la création de nouveaux produits, le développement de produits, la stratégie de marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des activités et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants contractuels;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité avec la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux modifications législatives;
- les poursuites judiciaires imminentes et en cours;
- les tendances de consommation et la fluctuation des goûts et des habitudes d'achat des consommateurs;
- la réglementation environnementale et les obligations environnementales potentielles;
- la consolidation dans le secteur de la vente au détail;
- les questions liées à l'emploi, y compris la conformité au droit du travail en vigueur dans divers territoires, le risque d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, le recrutement et la rétention de personnel qualifié, la dépendance à l'égard du personnel clé et la planification de la relève;
- le prix des produits;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la Société;
- la modification des Normes internationales d'information financière et des autres normes comptables que la Société est tenue de respecter à des fins réglementaires;
- d'autres facteurs indiqués à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La Société informe le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive.

De plus, le lecteur est prévenu qu'une partie de l'information prospective, notamment les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, la croissance de la marge du BAIIA ajusté pour le secteur des protéines animales et la cible de BAIIA ajusté pour le secteur des protéines végétales (y compris la durée, le rythme et l'incidence des activités de restructuration), peut être considérée comme des perspectives financières aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces perspectives financières sont présentées aux fins de l'évaluation des gains futurs potentiels et de l'utilisation prévue des flux de trésorerie et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le lecteur ne doit pas présumer qu'elles se concrétiseront.

D'autres renseignements sur les facteurs de risque sont fournis à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, accessible sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Le lecteur devrait examiner cette rubrique avec attention. D'autres renseignements sur la Société, y compris le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont accessibles sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs ci-inclus ne sont pertinents qu'à la date du présent document. La Société n'est soumise à aucune obligation de modifier ou de mettre à jour publiquement ses énoncés prospectifs en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, sauf lorsque la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont visés expressément par cette mise en garde.

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (Maple Leaf Foods Inc.) est une société ouverte constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « MFI » et son siège social est situé au 6985, Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A1. Une copie des documents constitutifs de la Société, y compris ses statuts et ses règlements administratifs, est accessible sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société à www.mapleleaffoods.com/fr/.

Les Aliments Greenleaf, EFS (« Greenleaf ») est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Société et la seule filiale dont le total de l'actif ou des produits d'exploitation représentait plus de 10 % de l'actif ou des produits consolidés de la Société. Constituée en société à vocation sociale en 2018 en vertu de la *Washington Business Corporation Act*, Greenleaf a pour unique objectif d'exécuter les activités de la Société dans le secteur des protéines végétales.

Au 31 décembre 2023, aucune autre filiale n'avait un actif total ou des produits d'exploitation représentant plus de 10 % des avoirs ou des revenus consolidés de la Société.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

Aperçu

Les Aliments Maple Leaf est une entreprise alimentaire carboneutre qui fabrique de façon responsable des viandes préparées, des repas prêts à cuire et prêts à manger, des trousses-collations, du porc frais et de la volaille fraîche à valeur ajoutée ainsi que des produits de protéines végétales. La Société a entrepris un parcours visant à rehausser le mérite des aliments par une meilleure nutrition, des milieux de travail sécuritaires et des aliments salubres, des soins aux animaux sans cruauté et des efforts de durabilité qui protègent notre planète afin de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable sur la planète.

Au cours des trois dernières années, l'entreprise s'est efforcée de progresser dans cette voie. Pour ce faire, elle a achevé d'importants projets d'immobilisations, réorienté sa stratégie et son approche d'investissement pour le secteur des protéines végétales et réalisé des progrès importants par rapport à ses stratégies de durabilité et de création de valeur à long terme. Parallèlement, les Aliments Maple Leaf a entrepris un changement de direction, s'est efforcée de stabiliser son rendement financier dans le contexte économique postpandémie et a géré son rendement malgré des conditions atypiques sur le marché du porc.

Achèvement de grands projets d'immobilisations

Les Aliments Maple Leaf a mené à bien plusieurs grands projets de construction qui devraient permettre de réaliser des économies d'échelle, d'accroître la capacité de valeur ajoutée et de soutenir la croissance rentable.

Projet d'immobilisations	Principaux développements
<p>Usine de volaille de pointe à London, en Ontario</p>	<p>La Société a investi environ 780 millions de dollars dans la construction de cette usine ultramoderne de 61 300 mètres carrés (660 000 pieds carrés), qui est dotée d'un équipement de transformation parmi les plus évolués sur le plan technologique, y compris des technologies de pointe en matière de salubrité alimentaire, de protection environnementale et de santé animale. La construction a été achevée en novembre 2022 et la production a atteint sa pleine capacité à la fin de 2023.</p> <p>Cet investissement a permis la fermeture de quatre anciennes usines. La fermeture des usines de volaille fraîche de la Société à Brampton, à Toronto, à St. Mary's et à Schomberg a été achevée à la fin de 2023.</p> <p>En plus de permettre des gains d'efficacité dans le réseau de production de volaille, cette installation permet à la Société de proposer une gamme de produits de volaille à valeur ajoutée de première qualité afin de répondre à la demande croissante de poulet des consommateurs et de concrétiser davantage son engagement en matière de bien-être animal.</p>
<p>Centre d'excellence en bacon à l'usine du boulevard Lagimodière à Winnipeg, au Manitoba</p>	<p>La Société a investi environ 192 millions de dollars dans la construction de cette installation de 6 800 mètres carrés (73 000 pieds carrés) qui fait partie de son usine du boulevard Lagimodière. La construction a été achevée en octobre 2021 et la production a atteint sa pleine capacité à la fin de 2023.</p> <p>Cette installation fait office de Centre d'excellence en bacon des Aliments Maple Leaf. Elle a augmenté de façon considérable la capacité de production de bacon de la Société grâce à une nouvelle capacité interne de production de bacon précuit pour micro-ondes, qui devrait stimuler l'expansion des marges et consolider son avantage concurrentiel.</p>

Usine consacrée à la production de tempeh à Indianapolis, en Indiana	La Société a acheté une usine alimentaire existante à Indianapolis et en a fait la première usine consacrée à la production de tempeh au monde. Cette installation de 11 000 mètres carrés (118 000 pieds carrés) est devenue entièrement fonctionnelle en 2022.
---	--

Maintenant que ces grands projets d'immobilisations sont achevés, la Société se concentre sur le rendement de ces investissements, l'allègement de son bilan et l'optimisation de ses activités, tout en s'appuyant sur la force de ses marques afin d'assurer sa croissance au Canada et d'étendre sa portée aux États-Unis et à l'échelle internationale.

Virage stratégique dans le secteur des protéines végétales

Entre 2017 et 2018, les Aliments Maple Leaf a fait son entrée dans le secteur des protéines végétales en faisant l'acquisition des marques LightLife^{MD} et Field Roast^{MC}. Cette entrée sur le marché des protéines végétales était un prolongement naturel des activités de la Société et s'harmonisait avec son objectif de devenir un chef de file des produits de protéines durables.

De 2019 à 2021, la Société a mis en œuvre une ambitieuse stratégie de croissance dans ce secteur en augmentant sa capacité et en investissant dans ses marques, ses nouveaux produits et la mise en marché. Cette stratégie reposait sur la perspective que la catégorie dans son ensemble présente un potentiel de croissance très élevé.

À la fin de 2021, la Société a annoncé qu'elle réévaluait ses perspectives et entreprenait un examen complet de la catégorie des protéines végétales. Cette décision a été motivée par un ralentissement marqué des taux de croissance de la catégorie, qui étaient auparavant très élevés. Selon les résultats de l'examen, la Société a conclu que la catégorie demeurerait attrayante, mais à des taux de croissance plus habituels pour les biens de consommation emballés. Par conséquent, la Société a réorienté sa stratégie et fixé l'objectif d'atteindre un BAIIA ajusté neutre au deuxième semestre de 2023. En rajustant la taille de ses activités et en se concentrant sur ses marques principales fortes, la Société a atteint son objectif d'afficher un BAIIA ajusté neutre à la fin de 2023.

Progression des piliers stratégiques visant à rehausser le mérite des aliments

La vision des Aliments Maple Leaf est d'être l'entreprise de produits de protéines la plus durable sur la planète et à cette fin, elle s'engage à créer une valeur commune en optimisant ses résultats commerciaux et financiers et en creusant son avance sur la concurrence, notamment en s'attaquant aux problèmes sociaux les plus pressants. La Société croit que la réalisation de son mandat de « Rehausser le mérite des aliments » constitue un important facteur de différenciation qui stimule la confiance des parties prenantes. Afin de concrétiser sa vision, les Aliments Maple Leaf a établi quatre piliers de durabilité et six stratégies qui constituent le fondement de l'approche de la Société visant à favoriser la création d'une valeur partagée depuis 2017. Les principales initiatives réalisées au cours des trois dernières années à cet égard sont résumées ci-dessous.

Évolution et réalisations importantes (au cours des trois dernières années)	
Piliers de la durabilité	
De meilleurs aliments	<p>Les Aliments Maple Leaf est déterminée à produire des aliments délicieux composés d'ingrédients naturels et procurant une bonne valeur nutritive. Depuis la modification de ses produits de marque Maple Leaf® en 2018 afin d'offrir des aliments délicieux de grande qualité composés d'ingrédients simples et naturels, la Société a continué d'élargir son offre de produits simples en lançant de nouveaux produits comme le bacon sans sucre (bacon naturel de Maple Leaf) et des viandes de charcuterie qui contiennent moins d'ingrédients (poitrine de dinde rôtie au four Natural Selections de Maple Leaf à 3 ingrédients et jambon forêt-noire fumé Natural Selections de Maple Leaf à 5 ingrédients). Les Aliments Maple Leaf continue d'accroître le statut de chef de file et la part de marché de ses marques de viandes durables, y compris sa marque phare de viandes durables, Greenfield Natural Meat Co.^{MC}</p> <p>En 2021, la Société a achevé le repositionnement de sa marque LightLife^{MC} afin de mettre l'accent sur les ingrédients simples et reconnaissables, et réitéré l'engagement de sa marque Field Roast^{MC} à offrir des produits au goût relevé et audacieux. Les deux marques ont fait l'objet d'importantes modifications de la conception et de</p>

Évolution et réalisations importantes (au cours des trois dernières années)	
	l'emballage des produits qui reflétaient leurs mandats révisés. Tous les produits LightLife ^{MC} et Field Roast ^{MC} sont entièrement certifiés végétaliens et entièrement certifiés Projet sans OGM vérifié.
De meilleurs soins	<p>Les Aliments Maple Leaf s'efforce d'être un chef de file mondial en matière de bien-être animal et a renforcé son leadership à cet égard en investissant dans ses installations, ses processus et ses moyens de transport. Voici les principaux progrès réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - achèvement de la transition de la totalité des porcheries de truies appartenant à la Société vers un système de logement libre de pointe pour les truies et engagement de poursuivre la transition en cours dans les installations nouvellement acquises; - installation d'enrichissements environnementaux destinés aux porcs dans la totalité des porcheries de mise bas et de finition et des porcheries pour les truies, ainsi que dans une partie des poulaillers; - achèvement du déploiement de SafeFlight, un système de contrôle environnemental numérique en temps réel des remorques à volailles; - élimination de la castration chirurgicale dans toutes les installations de production porcine appartenant à la Société; - mise en place d'une zone de stabulation intérieure à environnement contrôlé et de méthodes d'étourdissement sous atmosphère contrôlée qui sont avancées sur le plan scientifique et sans cruauté dans toutes les usines de volaille fraîche.

Évolution et réalisations importantes (au cours des trois dernières années)	
De meilleures collectivités	<p>Les Aliments Maple Leaf a le bien-être des collectivités à cœur et s'efforce de les améliorer en collaborant avec des organisations afin de réduire l'insécurité alimentaire au Canada, en valorisant une culture et un environnement de travail qui assurent la sécurité des employés et en permettant à chaque personne d'apprendre et de donner le meilleur d'elle-même. Voici les principaux progrès réalisés à cet égard au cours des trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement d'un nombre croissant de projets pour lutter contre l'insécurité alimentaire au Canada par l'intermédiaire du Centre de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire (32 initiatives financées depuis 2016); - maintien du statut de chef de file du secteur en matière de sécurité au travail, comme en témoignent les taux de l'ensemble des incidents enregistrables de calibre mondial de la Société de 0,48, 0,40 et 0,40 en 2021, en 2022 et en 2023 respectivement; - poursuite des efforts visant à promouvoir un milieu de travail diversifié et inclusif en offrant une formation sur les préjugés inconscients et la lutte contre le racisme à tous les employés salariés, en mettant en place un programme d'auto-identification afin de mieux comprendre la composition du personnel de la Société et en soutenant de nombreux groupes de ressources pour les employés.
Une meilleure planète	<p>Les Aliments Maple Leaf s'engage à réduire son empreinte environnementale et à éliminer toutes les sources de gaspillage (y compris les aliments, l'énergie, l'eau, les emballages et le temps). Voici les principaux progrès réalisés au cours des trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien de la carboneutralité en combinant des initiatives de réduction des émissions et l'achat de crédits compensatoires de haute qualité pour les émissions associées à ses produits désignés « carboneutres »; - poursuite des activités en vue de l'atteinte des objectifs fondés sur la science visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre; - étude de technologies à grande échelle comme la digestion anaérobie en vue de réduire les principales sources d'émissions des champs d'application 1 et 3 de la Société; - intensification des efforts liés aux pratiques agricoles régénératrices; - élaboration et exécution d'une stratégie officielle d'emballage durable; - lancement de la stratégie axée sur la nature et réalisation d'une évaluation des risques dans les régions d'approvisionnement de la Société; - mise en place d'un groupe de travail chargé de l'exécution de la durabilité.
Stratégies de création de valeur	

Évolution et réalisations importantes (au cours des trois dernières années)	
Faire preuve de leadership en matière de durabilité	<p>Les Aliments Maple Leaf est en voie de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable sur la planète et continue de s'imposer comme un chef de file en matière de durabilité. La Société reconnaît qu'il lui incombe de participer à la transformation du système alimentaire en un système qui est durable sur le plan de l'environnement, qui améliore la santé et le bien-être et qui garantit de bons aliments à tous. Les Aliments Maple Leaf a un long historique de changements transformateurs détaillés et réussis, ancrés dans des stratégies bien définies qui accordent la priorité à la production de meilleurs aliments qui répondent aux besoins réels des consommateurs, à la prestation de soins à ses animaux de manière responsable, au renforcement des collectivités à l'intérieur et à l'extérieur de Maple Leaf et à la réduction de son incidence environnementale à des niveaux durables.</p> <p>Une proposition de valeur découle du fait d'être un chef de file en matière de durabilité. Au cours des dernières années, la Société a continué d'établir des relations stratégiques avec ses clients et de répondre aux demandes croissantes des consommateurs en amplifiant son leadership et ses engagements en matière de durabilité par l'entremise du positionnement de ses marques, de son marketing et des allégations figurant sur les emballages.</p>
Éliminer le gaspillage et améliorer l'efficacité	<p>Les Aliments Maple Leaf s'emploie depuis longtemps à mettre en œuvre des initiatives de gains d'efficacité et d'amélioration de la rentabilité. L'élimination du gaspillage sous toutes ses formes, y compris l'empreinte environnementale de la Société et le maintien de sa culture de contrôle des coûts, est un moteur d'investissement dans la croissance et de création d'une valeur partagée pour les parties prenantes des Aliments Maple Leaf. Au cours des trois dernières années, la Société a continué de mettre fortement l'accent sur la réduction des coûts et des manques d'efficacité dans l'ensemble de ses activités, en considérant l'établissement d'un budget base zéro comme un élément fondamental. Cet état d'esprit, profondément ancré dans la culture de la Société, va de la volonté d'investir dans des actifs de calibre mondial aux processus d'affaires rigoureux visant l'amélioration continue de l'élimination du gaspillage de toutes les ressources qu'elle consomme, que ce soit la nourriture, l'énergie, le temps, l'eau, l'emballage ou toute autre ressource.</p> <p>Les Aliments Maple Leaf poursuit ses initiatives d'amélioration de l'efficacité opérationnelle dans ses usines et sa chaîne d'approvisionnement en construisant des centres d'excellence lorsque cela est avantageux sur le plan commercial. Les centres d'excellence regroupent des compétences, des capacités et des ressources spécialisées afin d'atteindre et de maintenir un rendement de calibre mondial. Ils peuvent également créer une valeur partagée grâce à une hausse du rendement de l'actif, à une réduction de la structure de coûts et à une augmentation de la capacité de croissance future. Au cours des dernières années, les Aliments Maple Leaf a accru sa capacité en construisant trois nouveaux centres d'excellence : l'usine de volaille de London, le Centre d'excellence en bacon et une usine de tempeh.</p>
Viser de nouvelles régions géographiques, de nouveaux canaux et d'autres sources de protéines	<p>Les Aliments Maple Leaf est une entreprise alimentaire canadienne, et les consommateurs canadiens sont au cœur de bon nombre de ses marques et de ses activités. La Société est également consciente des occasions qui se présentent en élargissant sa portée dans différents pays, en explorant de nouveaux canaux de distribution et en diversifiant sa gamme de produits. Cette stratégie d'expansion permet à la Société de créer une valeur partagée en atteignant de nouveaux clients, en renforçant et en mettant en valeur ses marques phares, en se lançant dans la création de nouveaux produits et en faisant progresser sa plateforme de croissance.</p> <p>La Société continue d'accroître sa présence dans des marchés étrangers. La croissance interne aux États-Unis, en particulier dans le secteur des viandes durables, est une stratégie d'avenir importante et un élément de distinction pour les Aliments Maple Leaf. En ce qui concerne le bénéfice net, la Société réalise les avantages concrets liés à son leadership en matière de protéines durables. En 2023, le groupe des protéines animales a connu une croissance soutenue des ventes sur le marché américain, marquée par l'expansion de son réseau de distribution à plus de 18 000 magasins de détail aux États-Unis. Depuis 2019, la Société a presque doublé ses ventes de produits de viande durable aux États-Unis, avec en tête la marque Greenfield Natural Meat Co.^{MC}.</p> <p>De plus, la Société a mis l'accent sur son offre de produits de protéines végétales. En plus de repositionner ses marques pour mieux répondre aux besoins des consommateurs, la Société a aussi élargi sa gamme en lançant de nouveaux produits novateurs qui comprennent notamment du pepperoni, des saucisses à hot-dog et du poulet à base végétale.</p>

Évolution et réalisations importantes (au cours des trois dernières années)	
Assurer l'avenir numérique de l'entreprise	<p>Les Aliments Maple Leaf s'efforce d'assurer un avenir durable en investissant massivement dans la technologie. Au cours des dernières années, la Société a pris des mesures pour se protéger des cybermenaces. Pour ce faire, elle a offert une formation de certification en cybersécurité à ses employés, actualisé ses politiques et ses programmes d'intervention et fait appel à de nouveaux talents et à des technologies de pointe pour protéger les systèmes et les données de la Société.</p> <p>Les Aliments Maple Leaf s'est également efforcée de fournir des outils permettant aux employés de travailler efficacement en adoptant des pratiques de travail hybride. Pour ce faire, la Société a développé les capacités de ses applications mobiles, procédé à la transformation numérique de ses processus sur support papier, reconfiguré les espaces de travail et mis en place une voie de communication numérique accessible à tous les employés, y compris les travailleurs de première ligne.</p> <p>De plus, la Société a poursuivi ses efforts pour maintenir des plateformes modernes et intégrer des concepts novateurs, comme les modèles d'intelligence artificielle et d'apprentissage machine et la technologie de l'automatisation. Ces efforts visent à doter les équipes de critères commerciaux pertinents, à réduire les coûts et à améliorer le rendement. Parmi les exemples d'initiatives récentes à cet égard, citons les initiatives de planification et d'analyse financières, de promotion auprès des distributeurs et de gestion du cycle de vie des contrats, ainsi que la stratégie de ressources humaines de la Société.</p> <p>Les Aliments Maple Leaf a également tâché d'optimiser son étagère numérique en améliorant l'exactitude du contenu affiché et en ajoutant des évaluations et des commentaires, ce qui permet d'effectuer des achats en ligne plus rapidement et plus facilement.</p>
Investir dans les marques pour stimuler la demande et fidéliser la clientèle	<p>En 2021, les Aliments Maple Leaf a procédé à une refonte de ses marques dans le domaine des protéines végétales, qui a donné lieu à un repositionnement de la marque LightLife^{MC} afin de mettre l'accent sur les ingrédients simples et reconnaissables, et réitéré l'engagement de la marque Field Roast^{MC} à offrir des produits au goût relevé et audacieux. Les deux marques ont fait l'objet d'importantes modifications de la conception et de l'emballage des produits pour tenir compte de leurs mandats révisés.</p> <p>Au cours des dernières années, les Aliments Maple Leaf a également innové dans le domaine de la viande en lançant de nouveaux produits afin d'élargir son offre de produits simples. (Voir la rubrique « De meilleurs aliments » ci-dessus.) La Société a lancé sept nouveaux produits de marque Schneiders, soit deux nouveaux produits de schnitzel délicieux (dont une escalope de porc et une escalope de poulet) et cinq nouveaux produits de viande de charcuterie tranchée, ainsi qu'une nouvelle gamme de huit charcuteries de spécialité salées à sec et garnitures pour pizza de marque Fantino & Mondello.</p>
Investir dans les gens afin de permettre au talent de s'épanouir	<p>Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à développer et à exploiter la force collective qui repose sur les valeurs, la diversité et la détermination de ses employés. Depuis l'élaboration de sa stratégie de ressources humaines en 2020, la Société a réalisé des progrès dans la mise en œuvre de ses initiatives visant à créer une culture ancrée dans ses valeurs, des talents extraordinaires, des équipes à rendement élevé et un engagement durable. Plus particulièrement, les Aliments Maple Leaf a renforcé ses valeurs de leadership en organisant des formations et des groupes de discussion à l'échelle de la Société. En 2023, elle a lancé le « travail à la manière de Maple Leaf » afin de donner la formation sur les valeurs de Maple Leaf aux membres de l'équipe de première ligne.</p>

Actualisation du plan directeur

En février 2024, les Aliments Maple Leaf a annoncé un plan stratégique actualisé qui rend compte de son passage d'une phase intensive d'investissement, de construction et de mise en service de nouvelles usines à une phase de récolte des avantages des investissements réalisés dans son réseau tout en faisant progresser sa vision. Dans le cadre de ce renouvellement stratégique, la Société modifie également sa structure organisationnelle en regroupant ses secteurs des protéines animales et des protéines végétales dans le but de stimuler la croissance rentable au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Dans cette optique, les Aliments Maple Leaf a l'intention de créer une valeur partagée à l'avenir par les moyens suivants :

- Montrer la voie

- Produire de meilleurs aliments
- Offrir de meilleurs soins
- Entretien d'une meilleure planète
- Développer des marques bien-aimées
 - Répondre aux besoins des consommateurs
 - Générer une innovation percutante
 - Miser sur nos capacités uniques
- Étendre notre portée
 - Étendre notre portée géographique
 - Développer de nouveaux canaux et de nouvelles catégories
 - Diversifier notre gamme de protéines
- Rechercher l'excellence dans nos activités
 - Tirer parti des technologies avancées
 - Appliquer la science des données et l'analytique
 - Améliorer la rentabilité
- Mettre en valeur des talents prodigieux
 - Intégrer notre culture axée sur les valeurs
 - Miser sur des chefs prêts pour l'avenir
 - Inspirer un engagement durable

Gérer un environnement externe difficile

Au cours des dernières années, les Aliments Maple Leaf a réussi à composer avec plusieurs difficultés externes qui ont exercé une pression sur l'entreprise.

- *Assurer la sécurité des employés et la continuité des activités*

Les dernières années ont été marquées par une gestion continue de la sécurité liée à la COVID-19, l'émergence d'un contexte économique postpandémique caractérisé par des conflits et des perturbations à l'échelle mondiale, ainsi que le retour au travail dans un environnement de bureau. Grâce au déploiement efficace de son plan inégalé contre la COVID-19, les Aliments Maple Leaf a été en mesure de poursuivre ses activités tout en continuant à produire des aliments nutritifs. La pandémie et le contexte économique postpandémique ont influé sur le comportement des consommateurs de différentes façons. La Société continue de chercher à s'adapter à ces changements.

- *Assurer la stabilisation dans le contexte économique postpandémique*

La pandémie de COVID-19, combinée aux conflits internationaux qui ont marqué le contexte postpandémique, a entraîné des difficultés sans précédent dans le secteur de l'alimentation au cours des trois dernières années. Cette dynamique s'est traduite par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des distorsions des marchés, des pénuries de main-d'œuvre et d'importantes pressions inflationnistes.

- *Surmonter l'incident de cybersécurité*

Le 6 novembre 2022, la Société a confirmé qu'elle avait connu une panne de systèmes découlant d'un incident de cybersécurité. Dès qu'elle a été mise au courant de l'incident, les Aliments Maple Leaf est intervenue en faisant appel à des spécialistes en cybersécurité et en rétablissement. La Société a exécuté ses plans de continuité des affaires pendant qu'elle rétablissait les systèmes touchés et a travaillé avec tous ses clients et fournisseurs afin de réduire au minimum les perturbations. Même si elle a pu poursuivre ses activités d'exploitation, la Société a dû interrompre ses activités commerciales courantes. La Société a accéléré la mise en œuvre de sa feuille de route en matière de cybersécurité en réalisant d'importants investissements supplémentaires et en rehaussant les exigences de formation sur la cybersécurité pour les membres de son équipe.

- *Exploiter l'entreprise dans des marchés du porc difficiles*

Au cours des dernières années, l'industrie de la viande a dû composer avec un marché du porc atypique. Le marché a fait l'objet d'une « grave distorsion », et le coût de l'élevage d'un porc a largement dépassé la valeur de la viande. De plus, l'économie du marché s'est détériorée au Japon, notamment en raison de la faiblesse du yen, ce qui a entraîné une réduction des marges dans le secteur. Les Aliments Maple Leaf estime que ces conditions sont transitoires, mais n'est pas en mesure de prédire le moment où les conditions du marché reviendront à des niveaux prépandémiques plus normaux.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Société compte actuellement deux secteurs isolables : le groupe des protéines animales et le groupe des protéines végétales. Dans le groupe des protéines animales, la Société a fixé l'objectif structurel d'atteindre une marge du BAIIA ajusté de 14 à 16 % dans des conditions de marché normales. Dans le groupe des protéines végétales, la Société a atteint son objectif d'atteindre un BAIIA ajusté neutre à la fin de 2023, après avoir réorienté sa stratégie afin de l'adapter à son potentiel de croissance plus normal. Il est à noter que cela représente un changement pour le groupe des protéines végétales par rapport à sa stratégie précédente qui était axée sur une croissance ambitieuse du chiffre d'affaires. (Pour en savoir plus, veuillez consulter la rubrique Évolution générale de l'activité.)

Groupe des protéines animales

Aperçu

Le groupe des protéines animales comprend les produits de porc frais, de volaille fraîche et de viandes préparées, ainsi que les activités d'exploitation agricole. Il fabrique des produits de viandes préparées à valeur ajoutée, des repas prêts à cuire et prêts à servir et des produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires et à l'industrie. Dans l'ensemble, l'éventail de marques de la Société, ses gammes de produits à valeur ajoutée, ses canaux de vente et son accès aux marchés clés constituent pour son groupe des protéines animales des sources de revenus diversifiées.

Les aspects clés des activités du groupe des protéines animales sont résumés ci-dessous.

Principaux produits et marques : Les produits à valeur ajoutée qui composent le groupe des protéines animales de la Société comprennent du bacon, du jambon, des saucisses fumées, des collations de viande, un large éventail de produits de charcuterie, des produits de poulet transformés tels que des poitrines et des ailes de poulet entièrement cuites, des saucisses de spécialité, une gamme complète de viandes cuites, des viandes en tranches, des produits de saucisses cuites, des troussees-repas et des viandes en conserve. La Société produit également des coupes primaires et à valeur ajoutée de porc frais, ainsi que des produits de poulet entier frais à valeur ajoutée. De plus, elle offre un choix croissant de produits provenant de porcs et poulets élevés sans antibiotiques (appellation en vigueur au Canada; aux États-Unis, l'appellation courante est Antibiotic-Free ou ABF).

Le groupe des protéines animales comprend de nombreuses marques nationales de premier plan comme Maple Leaf®, Prime de Maple Leaf®, Schneiders®, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MC}, Fantino & Mondello^{MD}, Grab'N Snack^{MC} et LunchMate^{MC}. Les marques régionales de premier plan du groupe sont Swift Premium^{MD}, Hygrade^{MD}, Mitchell's Gourmet Foods^{MC}, Larsen^{MD} et Shopsy's^{MD}. La Société est également le fournisseur de plusieurs marques maison.

Principaux clients : Le groupe des protéines animales vend des produits à divers canaux, dont des établissements de vente au détail (grandes chaînes de supermarchés, épiceries indépendantes, grands magasins à escompte, groupements d'achat en gros et au détail, etc.), des services alimentaires, des restaurants, des distributeurs, des acheteurs institutionnels, d'autres entreprises de transformation des aliments et, de plus en plus, par l'intermédiaire de plateformes de commerce électronique.

Principaux marchés : Ce groupe réalise la majeure partie de ses ventes au Canada, mais une part des produits de protéines animales de la Société est destinée aux marchés étrangers, dont celui des États-Unis, du Japon et de la Chine. En plus d'avoir des équipes de vente au Canada et aux États-Unis, la Société possède des bureaux en Corée, au Japon, aux Philippines et en Chine, qui se concentrent sur la vente de porc réfrigéré et congelé, de sous-produits et de viandes à valeur ajoutée sur les marchés d'Asie.

Fabrication et distribution : Le groupe des protéines animales exploite 19 installations (14 pour les viandes préparées, 3 pour la volaille fraîche et 2 pour le porc frais) et 2 centres de distribution. Ces installations sont situées en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et au Québec. La Société se procure également certains produits finis auprès de fournisseurs externes conformément à des ententes de cofabrication.

Activités d'exploitation agricole

La Société compte environ 200 établissements de production porcine au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta; à la fin de 2023, ces établissements géraient environ 70 000 truies. La Société est propriétaire de toutes les truies présentes dans les porcheries qu'elle gère et possède un certain nombre de pouponnières où les porcelets sevrés sont engraisés. Elle élève également des porcelets sevrés dans des pouponnières qu'elle loue. La plupart des porcs d'engraissement sont transformés en porcs destinés au marché dans des porcheries de finition possédées et exploitées par des tiers indépendants en vertu d'ententes dont la durée peut aller jusqu'à cinq ans. La Société possède également cinq fabriques d'aliments pour animaux au Manitoba, dont la production (plus de 600 000 tonnes) sert principalement à nourrir les porcs de la Société.

Les usines de poulet de la Société sont régies par le système de gestion de l'offre du Canada. Dans ce système, les Aliments Maple Leaf détient : i) un contingent de producteur d'œufs d'incubation du Canada, ce qui lui permet d'exploiter des couvoirs, et ii) un contingent d'approvisionnement pour ses usines de transformation de poulet en Ontario, ce qui lui permet d'acheter des poulets vivants aux fins de transformation.

Environnement concurrentiel et conditions du marché

Dans le secteur de la viande au Canada, multinationales de l'alimentation, fabricants étrangers, producteurs canadiens et entreprises régionales se livrent une concurrence féroce. Cependant, le nombre de concurrents et l'intensité de la concurrence varient selon le produit et la région.

Porc frais : Le porc frais se négocie à l'international, et la Société doit rivaliser avec les grands transformateurs des États-Unis et des autres pays. Les acteurs importants sont privilégiés sur le marché du porc frais en raison des économies d'échelle qu'ils réalisent.

Les Aliments Maple Leaf est un important acheteur de porcs vivants au Canada et doit faire concurrence aux autres transformateurs canadiens ainsi qu'aux transformateurs américains pour s'approvisionner. Les installations d'élevage porcin de la Société sont en concurrence avec d'autres systèmes de production porcine en ce qui concerne les pouponnières et les porcheries de finition.

Depuis 2020, le marché du porc a connu d'importantes perturbations. Par conséquent, il est arrivé que le coût de l'élevage d'un porc soit supérieur à la valeur de la viande produite. Ces conditions atypiques sont considérées comme transitoires. D'autres renseignements sur l'influence du marché sur la chaîne de valeur du porc sont fournis dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, accessible sur SEDAR+ et sur le site Web de la Société.

Volaille : Dans le secteur de la volaille, la Société livre concurrence au sein du Canada, un marché caractérisé par son système de gestion de l'offre. Le marché de la volaille fait habituelle

l'objet d'une forte demande de la part des consommateurs, la volaille étant l'une des sources de protéines les plus consommées au Canada.

Viandes préparées : Les viandes préparées sont un segment concurrentiel qui compte de nombreux acteurs. La concurrence existe au niveau des catégories et les entreprises ont tendance à se concentrer sur la gestion des catégories clés. Il existe plus de quinze catégories dans le secteur des viandes préparées au Canada, et les Aliments Maple Leaf jouent un rôle de premier plan dans la plupart d'entre elles.

La Société est exposée aux marchés des produits de base, surtout dans le secteur de la volaille et du porc frais, où ses résultats financiers dépendent des prix du marché des porcs et des poulets vivants, ainsi que des coûts des aliments pour animaux. Elle poursuit ses efforts visant à atténuer l'influence des prix des marchandises sous-jacentes en se concentrant sur la durabilité et les produits à valeur ajoutée et en augmentant son efficacité opérationnelle afin d'améliorer sa position concurrentielle. La Société tente également de réduire l'incidence globale de ces prix en équilibrant ses activités de production et de transformation dans l'ensemble de la chaîne de valeur du porc et de la volaille.

Les activités de la Société sont telles que les facteurs saisonniers qui touchent différentes facettes de ses opérations s'annulent les uns les autres; isolément, ces facteurs n'ont donc pas d'effet concret sur le résultat consolidé de la Société. Par exemple, les marges sur les produits de porc frais sont en général plus élevées en seconde moitié d'année lorsque les prix du porc diminuent, ce qui entraîne une baisse des bénéfices de l'élevage de porc et contribue à l'équilibre au sein du Complexe Porc de la Société. En été, la forte demande de produits de viande grillée influe positivement sur certaines catégories comme celle des saucisses fumées et fraîches, tandis qu'à l'automne, les promotions de la rentrée contribuent à la hausse des ventes de viandes en tranches et des articles pour lunchs. La demande de produits de jambon, quant à elle, augmente au printemps et pendant la période des Fêtes au quatrième trimestre.

Comme il est indiqué dans la rubrique Évolution générale de l'activité, le secteur a connu des variations de la demande pendant la pandémie, la demande ayant considérablement augmenté dans le secteur de la vente au détail et fortement diminué dans le secteur des services alimentaires en raison des restrictions imposées au domaine de la restauration. Alors que la Société s'adapte au contexte économique postpandémique, on constate un certain rééquilibrage entre ces canaux, mais les consommateurs ont subi des pressions inflationnistes qui ont eu une incidence sur les habitudes de consommation.

Reportez-vous aux rubriques Activités à l'étranger, Monnaie et Prix pour en savoir plus sur les conditions du marché.

Approvisionnement en matières premières

Voici un aperçu de l'approvisionnement en matières premières de la Société :

Activités d'exploitation agricole	La Société achète des bêtes de reproduction, de la nourriture et des médicaments, qui sont faciles à obtenir à des prix concurrentiels. La Société possède cinq fabriques d'aliments pour animaux au Manitoba, qui servent principalement à approvisionner ses installations d'élevage de porcs. Ces fabriques achètent des céréales et des prémélanges pour fabriquer les produits finis d'alimentation animale.
Transformation primaire	Les porcs destinés à la transformation de la viande de porc proviennent de l'approvisionnement interne de la Société et de producteurs tiers. En 2023, la Société possédait 40 % des porcs transformés dans ses abattoirs, le reste des porcs provenant d'agriculteurs canadiens tiers conformément à des contrats conclus directement avec les producteurs. Ces contrats, dont la durée varie d'un à cinq ans, prévoient divers mécanismes de tarification ainsi que des primes pour les porcs présentant certaines caractéristiques de qualité.

	Le secteur de la transformation du poulet au Canada est fortement réglementé, et l'approvisionnement en poulets vivants est contrôlé par des offices de commercialisation et autres organismes gouvernementaux. La Société achète les poulets vivants destinés à la transformation par l'intermédiaire d'offices de commercialisation, qui régissent l'approvisionnement, mais aussi le prix de la matière première.
Transformation ultérieure	La Société se procure à l'interne la majeure partie de sa viande de première transformation destinée à une transformation ultérieure. Pour ses autres besoins de matières premières, la Société s'approvisionne en produits de base sur le marché libre, soit directement auprès des fournisseurs, soit par l'intermédiaire de courtiers au Canada ou aux États-Unis; les prix fluctuent selon l'offre et la demande.

Groupe des protéines végétales

Aperçu

Le groupe des protéines végétales de la Société est dirigé principalement par la filiale en propriété exclusive les Aliments Greenleaf, EFS. Le groupe des protéines végétales comprend des produits à base de protéines végétales réfrigérées, des produits à base de protéines végétales en grain de grande qualité et des produits de fromage végétalien qui sont vendus à des détaillants, à des services alimentaires et à l'industrie. Ses marques principales sont *LightLife*^{MC} et *Field Roast*^{MC}.

Les aspects clés des activités du groupe des protéines végétales sont résumés ci-dessous.

Principaux produits et marques : Le groupe des protéines végétales fabrique divers produits à base de plantes comme des saucisses, du bacon, des saucisses fumées, des produits hachés, des burgers, des produits de poulet et de charcuterie à base végétale, de même que du tempeh, des fromages à base végétale et des hors-d'œuvre surgelés. Ses marques sont *LightLife*^{MC}, *Field Roast*^{MC} et *Chao*^{MC}.

Principaux clients : Le groupe des protéines végétales offre ses produits aux grandes chaînes de supermarchés, aux épiceries indépendantes, aux grands magasins à escompte, aux groupements d'achat en gros et au détail ainsi qu'aux plateformes de commerce électronique. Dans le secteur de la vente au détail, les produits sont présentés aux rayons des fruits et légumes, des produits naturels et des viandes. La Société vend également ces produits aux restaurants, aux distributeurs, aux institutions et à d'autres établissements de services alimentaires.

Principaux marchés : Les produits du groupe des protéines végétales sont vendus principalement au Canada et aux États-Unis.

Activités de fabrication : Le groupe des protéines végétales exerce ses activités à partir de trois installations de fabrication situées dans le Massachusetts, l'Indiana et l'État de Washington. Tandis que la Société transforme les produits finis à l'interne principalement, elle s'en procure également auprès de fournisseurs externes conformément à des ententes de cofabrication. La Société a conclu des ententes d'approvisionnement pluriannuelles avec ces fournisseurs.

Environnement concurrentiel et conditions du marché

Dans le segment des protéines végétales, la Société livre concurrence principalement sur le marché des substituts de viande aux États-Unis et au Canada, qui se compose essentiellement des catégories des produits réfrigérés et surgelés. La Société occupe une position de chef de file dans la catégorie des protéines végétales réfrigérées aux États-Unis et rivalise aussi dans les catégories des substituts de viande surgelés, des repas et des fromages à base végétale. De plus, les produits à base de protéines végétales livrent concurrence aux produits à base de protéines

animales traditionnelles, car certains consommateurs souhaitent intégrer ces deux types de protéines dans leur alimentation.

Comme il est indiqué dans la rubrique Évolution générale de l'activité, le potentiel de croissance de la catégorie des protéines végétales a diminué de façon considérable. Par conséquent, l'environnement concurrentiel évolue et les entreprises abandonnent la catégorie ou modifient leurs stratégies. Dans ce contexte, la concurrence demeure féroce, car les joueurs restants se disputent les parts de ce marché très dynamique.

La demande de produits de protéines végétales est en quelque sorte saisonnière, car elle augmente dans certaines sous-catégories pendant la saison estivale des grillades et augmente dans d'autres pour la période des Fêtes. De plus, la Société doit faire concurrence à d'autres producteurs de substituts de viande pour l'achat de matières premières.

Approvisionnement en matières premières

Les produits de protéines végétales des Aliments Maple Leaf sont faits principalement de soya texturé, de fèves de soya et d'isolat de protéines de soya, de gluten de blé et de protéines de pois texturées provenant d'un réseau mondial de fournisseurs qui doivent respecter les exigences rigoureuses de la Société. Jusqu'à maintenant, le prix des intrants a été relativement prévisible et peu sensible aux variations du prix des produits de base. Toutefois, dans le contexte postpandémique, le prix des intrants de produits de base a considérablement augmenté, ce qui a eu des conséquences sur la chaîne d'approvisionnement, la stratégie d'approvisionnement et la stratégie d'établissement des prix de la Société.

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LES ALIMENTS MAPLE LEAF

Activités à l'étranger

Les produits gagnés à l'étranger pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 1 256,9 millions de dollars. De ce montant, 638,3 millions de dollars proviennent des États-Unis et 364,5 millions de dollars proviennent du Japon. Les produits par région géographique sont déterminés en fonction de l'emplacement d'expédition.

La Société exploite une entreprise d'exportation dont les bureaux sont situés au Canada, au Japon, en Corée, aux Philippines et en Chine. Cette entreprise s'occupe de la vente de porc réfrigéré et surgelé, de viandes préparées et de repas à valeur ajoutée, et répond aux besoins des clients stratégiques de la Société à l'étranger. La Société commercialise un éventail de produits préparés au Canada qu'elle propose à ses clients à l'étranger, y compris des produits de viandes préparées, de porc et de volaille à valeur ajoutée. Elle réalise des ventes élevées de produits de porc au Japon, aux États-Unis, au Mexique, en Chine et en Corée. La plupart des usines de protéines végétales de la Société se trouvent aux États-Unis et la majeure partie des ventes de produits de protéines végétales de la Société sont réalisées dans ce pays.

En général, le rendement de la Société est sensible aux fluctuations de la demande, des prix et des taux de change sur le marché mondial, ainsi qu'aux obstacles commerciaux. Par exemple, en août 2020, la Société s'est vu interdire l'envoi de porc à partir de son usine de Brandon vers la Chine. Cette interdiction a été levée en janvier 2023, et la Société a de nouveau accès à ce marché important.

Pour en savoir plus sur ces facteurs de risque, consultez la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Propriété intellectuelle : Marques de commerce, marques et innovation

En tant qu'entreprise du secteur des produits alimentaires, les Aliments Maple Leaf dépend largement de la notoriété de ses marques et de la fidélité des clients et des consommateurs envers celles-ci. Elle accorde donc une grande importance à sa gamme de marques de commerce bien établies. La Société croit que pour les consommateurs, ses marques sont synonymes de qualité et de fiabilité.

Les marques principales sous lesquelles sont regroupés les produits de protéines animales et de protéines végétales de la Société sont les suivantes :

Maple Leaf®	Cappola ^{MC}	Klik ^{MD}	Parma ^{MD}
Natural Selections® de	Chao Creamery ^{MC}	Larsen ^{MD}	Pepperettes ^{MD}
Natural Top Dogs ^{MC} de	Deli Express ^{MD}	LightLife ^{MC}	Red Hots ^{MD}
Prime de Maple Leaf®	Fantino & Mondello ^{MD}	Lunch Mate ^{MD}	Shopsy's ^{MD}
Ready Crisp ^{MD}	Field Roast ^{MC}	Main Street Deli ^{MD}	Shopsy's ^{MD} Deli-Fresh ^{MD}
Schneiders®	Grab'N Snack ^{MC}	Mère Michel ^{MD}	Sila ^{MD}
Blue Ribbon® de Schneiders®	Greenfield Natural Meat	Mina ^{MD}	Sunrise ^{MD}
Country Naturals® de	Holiday ^{MD}	Mitchell's ^{MC}	Swift ^{MD}
Deli Best de Schneiders®	Hot Rod ^{MD}	Oh Nature! ^{MD}	Swift Premium ^{MD}
Big Stick! ^{MD}	Hygrade ^{MD}	Oktoberfest ^{MD}	Viau ^{MD}
Bittner's ^{MD}	Juicy Jumbos ^{MD}	Olympic ^{MD}	
Burns ^{MD}	Kam ^{MD}	Olympic Craft Meats ^{MC}	

La Société lance régulièrement de nouveaux produits sous ses marques à l'intention de ses clients et des consommateurs. Les nouveaux produits sont faits à partir de protéines végétales, de poulet, de porc, de dinde et de bœuf et peuvent inclure des produits de viande frais et surgelés, des plats cuisinés réfrigérés prêts à réchauffer, des produits de charcuterie en format familial, des produits ethniques, des troussees-repas et des collations protéinées fraîches.

La Société détient également des droits de propriété intellectuelle sur des noms de domaine, des conceptions d'emballages, des brevets ainsi que des formules et des caractéristiques de produits.

Relations avec les employés et relations de travail

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la Société comptait environ 13 500 personnes, dont 8 000 étaient couvertes par l'une des quelque 18 conventions collectives. La durée de ces conventions varie et au cours d'une année donnée, plusieurs conventions viennent à échéance et sont renégociées; la plupart des renouvellements se déroulent sans obstacle majeur. Toutefois, si l'échéance d'une convention collective couvrant un nombre considérable d'employés ou certains employés clés provoquait un arrêt de travail, rien ne peut garantir que l'arrêt de travail n'aurait pas de conséquences négatives importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

En 2024, d'importantes conventions collectives seront négociées, notamment dans deux usines situées en Ontario, soit l'usine de volaille de Courtneypark Drive et l'usine de viandes préparées de Port Perry, ainsi que dans une usine de porc située au Manitoba (à Brandon).

Sécurité

Pour la Société, la santé et la sécurité au travail (SST) sont des priorités absolues. Son objectif en matière de SST demeure clair : zéro blessure au travail, fondé sur un engagement ferme envers la sécurité des employés. En 2023, grâce à la promesse de la Société en matière de sécurité et à l'amélioration continue des protocoles de sécurité, le taux total d'incidents enregistrables s'est amélioré de 93,57 % par rapport à l'année de référence 2012. Ce taux pour 2023 était de 0,40, et 32 établissements n'ont affiché aucune blessure enregistrable. La Société a affiché un rendement de calibre mondial en matière de SST ces six dernières années dans le secteur de la fabrication en Amérique du Nord selon le United States Bureau of Labor Statistics.

Réorganisations

Dans le cadre du virage stratégique dans le secteur des protéines végétales de 2021 à 2023, la Société a rajusté la structure des coûts de ce secteur et réduit les effectifs d'environ 30 %.

Monnaie

Une partie des produits et des charges de la Société sont libellés en monnaies étrangères (principalement le dollar américain et le yen) ou sont directement liés à celles-ci. Lorsque le dollar canadien s'apprécie de façon rapide et importante vis-à-vis de ces monnaies étrangères, les produits liés au dollar américain ou au yen diminuent aussitôt, et la capacité de la Société de modifier ses prix ou d'établir des stratégies de couverture naturelles peut accuser du retard par rapport à la variation immédiate des taux de change. Les variations soudaines des taux de change peuvent avoir un effet immédiat important sur le résultat de la Société. Compte tenu de la diversité des activités des Aliments Maple Leaf, les fluctuations normales des autres monnaies n'ont habituellement pas une incidence importante sur la rentabilité à court terme de la Société en raison des stratégies de couverture naturelles et de la compensation des risques de change (p. ex. lorsque les produits et les charges sont tous deux liés à d'autres monnaies) ou en raison de la capacité à court terme de la Société de modifier les prix de ses produits afin de neutraliser les variations de change défavorables. Toutefois, puisque la Société livre concurrence sur les marchés internationaux et rivalise avec des entreprises américaines sur le marché intérieur canadien, les fluctuations importantes du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir – et ont déjà eu par le passé – une incidence considérable sur la compétitivité relative de la Société au pays et à l'étranger de même que sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En 2023, le dollar américain s'est raffermi de 3,7 % en moyenne par rapport au dollar canadien. En général, une appréciation du dollar américain entraîne une hausse des ventes de la Société dans cette devise et des prix de vente associés à ses activités de transformation primaire du porc et de production porcine. Inversement, elle augmente les coûts des matières premières et des ingrédients à l'échelle de l'entreprise. À long terme, une appréciation du dollar américain augmente la compétitivité relative des activités liées aux produits emballés canadiens sur le marché intérieur, car les importations de produits concurrents des États-Unis deviennent moins concurrentielles, tandis que l'exportation vers les États-Unis devient plus attrayante pour la Société.

En 2023, le yen s'est affaibli de 3,1 % en moyenne par rapport au dollar canadien. En général, la dépréciation du yen entraîne une réduction des marges des exportations vers le Japon dans le segment du porc frais de la Société.

À terme, la Société tente de gérer les fluctuations monétaires en adaptant ses prix, en réduisant ses coûts ou en investissant dans les produits à valeur ajoutée. Elle utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour atténuer son exposition aux fluctuations des taux de change.

Prix

La rentabilité de la Société dépend en grande partie de sa capacité de fixer des prix qui, d'une part, attirent les consommateurs et, d'autre part, couvrent les frais de développement et autres frais associés à ses produits. Les produits dont le prix est trop élevé ne se vendront pas et ceux dont le prix est trop faible généreront un rendement insuffisant. Par conséquent, toute incapacité de fixer des prix appropriés pourrait avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. (Consultez la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.)

Dépendance envers les clients clés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a déclaré des ventes de protéines animales et de protéines végétales à deux clients représentant 11,9 % et 11,4 % de ses ventes totales (contre 11,7 % et 11,4 % en 2022). Aucun autre client n'a compté pour plus de 10,0 % du total des ventes de la Société.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à appliquer des normes de responsabilité environnementale élevées et à entretenir des relations positives dans les collectivités où elle exerce ses activités. Elle fonctionne selon une politique intitulée « Notre engagement à l'égard de la durabilité environnementale » qui a été approuvée par le comité de sécurité et durabilité du conseil d'administration (le « CSD »). Cette politique peut être consultée sur le site Web de la Société.

Le programme environnemental de la Société est surveillé régulièrement par le CSD, notamment pour ce qui est de la conformité aux exigences réglementaires et de l'utilisation de spécialistes internes de l'environnement et d'experts de l'environnement indépendants et externes. La Société continue d'investir dans ses infrastructures environnementales concernant la consommation d'eau, les déchets et les émissions atmosphériques afin de continuer à respecter ou à dépasser les normes environnementales tout en assurant la mise en œuvre de procédures qui réduisent l'incidence de ses activités sur l'environnement.

Le 29 juin 2022, la Société a renouvelé sa facilité de crédit consorsial liée à la durabilité dans le cadre d'un partenariat entre neuf banques mondiales qui encourage les entreprises à maintenir leur carboneutralité et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (« GES »). La facilité de crédit se compose d'une ligne de crédit renouvelable non garantie consentie de 1 300,0 millions de dollars venant à échéance le 29 juin 2027 et de deux facilités de crédit à terme non garanties consenties de 265,0 millions et de 350,0 millions de dollars américains venant à échéance le 29 juin 2027 et le 29 juin 2026, respectivement. Le 20 juin 2023, la facilité de crédit a été modifiée de nouveau par l'ajout d'une tranche supplémentaire de crédit à terme non garanti consenti de 400,0 millions de dollars, arrivant à échéance le 20 juin 2024, et par le rajustement des engagements financiers afin de faciliter l'accès à la nouvelle tranche. Cette facilité de crédit liée à la durabilité est destinée à répondre aux exigences de financement de la Société en ce qui a trait aux dépenses en immobilisations et aux besoins organisationnels généraux. Le taux d'intérêt peut être ajusté à la hausse ou à la baisse en fonction du rendement de la Société par rapport à des objectifs de durabilité précis. La Société profite de taux d'intérêt inférieurs depuis 2021.

La Société ne s'attend pas à ce que les dépenses liées aux exigences environnementales actuelles aient un effet important sur sa situation financière ou son résultat. Cependant, il est possible que des événements causent des dépenses environnementales importantes et aient un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, par exemple l'ajout de règlements environnementaux ou un incident à l'une des installations de la Société. La Société a prévu une provision de 2,4 millions de dollars pour les coûts de réparation des dommages causés à l'environnement. Reportez-vous aux notes afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société. En tant que grande entreprise alimentaire, la Société croit que certaines questions sanitaires, environnementales et sociales doivent être examinées dans une perspective plus large que la rentabilité à court terme et doit orienter ses activités afin qu'elle puisse se bâtir un avenir durable. De plus en plus, la Société doit aller au-delà des exigences de conformité pour réduire considérablement son empreinte écologique afin de pouvoir s'attaquer aux défis environnementaux qui s'accumulent, améliorer son efficacité opérationnelle et réduire ses coûts.

En 2015, la Société s'est donné l'objectif de réduire son empreinte écologique de 50 % avant 2025 (par rapport à 2014) dans cinq domaines clés : la consommation d'électricité, de gaz naturel et d'eau ainsi que les déchets solides (par rapport à 2015) et la perte et le gaspillage alimentaire (par rapport à 2016).

La Société a réalisé des progrès vers l'atteinte de ces objectifs ambitieux, mais le rythme des progrès a été entravé par un certain nombre de facteurs, notamment l'incidence de la pandémie mondiale qui a retardé certaines initiatives, ainsi que le moment de l'accélération de la production dans les nouvelles installations de la Société et le retard pris dans la mise hors service des anciennes installations connexes. En raison de ces répercussions sur le calendrier, la Société n'est pas en voie d'atteindre ses objectifs pour 2025, mais elle n'en est pas moins déterminée à réduire son empreinte écologique. Grâce aux connaissances acquises depuis 2015, notamment de meilleures connaissances scientifiques, les Aliments Maple Leaf poursuit de nombreuses initiatives visant l'accélération de la réduction de ses principaux indicateurs de performance environnementale. Ces mesures comprennent : le déploiement d'un groupe de travail chargé de l'exécution de la durabilité, la mise en œuvre de plans d'action ambitieux sur le terrain dans l'ensemble de son réseau et la poursuite de plusieurs projets à long terme, à grande échelle et à forte incidence, notamment l'intensification de ses initiatives et investissements en matière d'agriculture régénératrice et l'approbation de la prochaine phase de travaux d'ingénierie sur la digestion anaérobie.

S'appuyant sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles, ainsi que sur de nouvelles normes et de nouveaux protocoles qui n'existaient pas lorsque la Société a fixé ses objectifs à l'origine, elle réévalue ses

principaux indicateurs de performance environnementale afin de fixer de nouveaux objectifs environnementaux pertinents fondés sur la science au cours de l'année. Pendant qu'elle redéfinit ses objectifs officiels, la Société ne ralentira pas ses efforts visant à réduire son empreinte écologique, demeurera un leader d'opinion en matière de changements climatiques et poursuivra son engagement à être un chef de file mondial en matière de durabilité.

Objectifs fondés sur la science

Les objectifs fondés sur la science tracent une voie claire vers la croissance pérenne en indiquant aux entreprises dans quelle mesure et à quel rythme elles doivent réduire leurs émissions de GES pour satisfaire aux exigences de l'Accord de Paris sur le climat. Le 9 septembre 2019, l'initiative Science-Based Targets (SBTi) a approuvé les objectifs fondés sur la science de réduction des GES des Aliments Maple Leaf.

La SBTi a vérifié le bilan carbone de la Société, qui avait été préparé conformément au Greenhouse Gas Protocol – un protocole internationalement accepté, élaboré par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development. Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à réduire ses émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 de 30 % et ses émissions de GES du champ d'application 3 de 30 % par 1 000 kg de production d'ici 2030 (par rapport à l'année de référence 2018). Conformément aux exigences de la SBTi, la Société doit mettre à jour ses objectifs fondés sur la science tous les cinq ans. Parallèlement à l'actualisation de ses autres objectifs environnementaux, la Société évalue de nouvelles normes et de nouveaux protocoles afin de mettre à jour ses objectifs d'émissions de GES conformément aux meilleures connaissances scientifiques disponibles et à l'évolution des normes et des attentes mondiales en matière de communication de l'information.

Carboneutralité

La Société gère son objectif de carboneutralité en accordant la priorité à l'évitement et à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et en achetant des crédits liés à des réductions d'émissions vérifiées découlant de projets environnementaux à incidence élevée afin de compenser les émissions actuellement inévitables. Par cette méthode, elle neutralise ses émissions des champs d'application 1 et 2, ainsi qu'une partie de ses émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 3. Des précisions sur le rendement environnemental et la stratégie carbone de la Société sont fournies dans le rapport intégré 2022 des Aliments Maple Leaf, accessible sur le site Web de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Dans l'exercice de ses activités, la Société fait face à de nombreux risques. De plus, dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à des risques financiers et liés aux marchés qui peuvent influencer sur ses résultats d'exploitation.

Ces facteurs de risque, auxquels s'ajoutent d'autres risques et incertitudes inconnus de la Société ou qu'elle juge négligeables pour le moment, pourraient avoir des conséquences importantes et défavorables sur le rendement de la Société, ses résultats d'exploitation et sa capacité de verser des dividendes ou de rembourser du capital à ses actionnaires. Ces risques pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement des événements, des perspectives financières, des cibles ou des objectifs décrits dans les énoncés prospectifs. Bon nombre de risques sont indépendants de la volonté de la Société et malgré les efforts de cette dernière pour gérer ou atténuer son exposition, rien ne garantit que les mesures qu'elle adopte porteront leurs fruits. Le lecteur devrait examiner attentivement les facteurs de risque ci-dessous ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent document et les autres documents rendus publics par la Société avant de prendre une décision d'investissement. Ces risques et incertitudes déterminés par la Société sont décrits aux rubriques « Instruments financiers et activités de gestion des risques » et « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, accessible sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca ainsi que sur le site Web de la Société.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital social autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires, en un nombre illimité d'actions ordinaires sans droit de vote (les « titres sans droit de vote ») et en un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries.

Au 20 février 2024, le capital émis de la Société consistait en 122 704 659 actions ordinaires. Il n'y a pas de titres sans droit de vote ni d'actions privilégiées émises et en circulation. Les principales caractéristiques de chacune de ces catégories d'actions sont fournies ci-dessous. Pour obtenir des précisions sur les droits, privilèges et restrictions, veuillez consulter les statuts de la Société accessibles sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Actions ordinaires

Les droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions ordinaires sont les suivants :

- Droit de vote : Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à un vote par action lors des assemblées des actionnaires.
- Dividendes : Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes à la discrétion du conseil d'administration de la Société (sous réserve de toute préférence accordée aux porteurs d'actions de rang supérieur à celui des actions ordinaires).
- Liquidation ou dissolution : En cas de dissolution ou de liquidation de la Société, les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir une quote-part de l'actif de la Société après l'acquittement de toutes les dettes et obligations de la Société (sous réserve de toute préférence accordée aux porteurs d'actions de rang supérieur à celui des actions ordinaires).
- Autre : Aucun droit préférentiel de souscription, droit de conversion ou droit de rachat n'est rattaché aux actions ordinaires.

En date des présentes, les actions ordinaires sont la seule catégorie d'actions émises et en circulation et il n'y a pas d'actions émises et en circulation de rang supérieur aux actions ordinaires.

Titres sans droit de vote

En date des présentes, il n'y a pas de titres sans droit de vote émis et en circulation. Les titres sans droit de vote confèrent des droits identiques à ceux des actions ordinaires, à l'exception de ce qui suit :

- Sauf lorsque la loi l'exige, les porteurs des titres sans droit de vote n'ont pas le droit de voter en tant que catégorie à une assemblée des actionnaires de la Société.
- Les porteurs des titres sans droit de vote n'ont pas le droit de voter séparément en tant que catégorie, ni d'exprimer leur dissension à l'égard d'une proposition de modification des statuts visant à : a) augmenter ou diminuer le nombre maximal de titres sans droit de vote autorisé par suite d'une subdivision ou d'un regroupement, respectivement; b) accroître le nombre maximal d'actions autorisées d'une catégorie ou d'une série d'une catégorie assortie de droits ou de privilèges équivalents ou supérieurs à ceux des titres sans droit de vote; c) échanger, reclasser ou annuler les titres sans droit de vote; ou d) créer une nouvelle catégorie ou série d'une catégorie d'actions équivalente ou supérieure à celle des titres sans droit de vote, à moins que les porteurs de titres sans droit de vote ne soient touchés par cette modification d'une façon différente de celle des porteurs d'actions ordinaires.
- Les porteurs de titres sans droit de vote peuvent convertir ceux-ci à tout moment en des actions ordinaires entièrement libérées à raison de une action ordinaire contre un titre sans droit de vote.
- Si à un moment donné, un porteur de titres sans droit de vote transfère une partie ou la totalité des titres sans droit de vote qu'il détient à une autre personne, les actions transférées seront automatiquement converties en actions ordinaires entièrement libérées de la Société à raison de une action ordinaire contre un titre sans droit de vote.

- La conversion aura lieu simultanément à la réalisation d'un tel transfert, sans autre intervention de la Société ou de qui que ce soit d'autre, de sorte que le cessionnaire sera le porteur d'un nombre d'actions ordinaires équivalant à celui des titres sans droit de vote transférés par le cédant.
- Les porteurs des titres sans droit de vote n'ont pas le droit de participer à une offre publique d'achat visant les actions ordinaires de la Société. Ces porteurs ont cependant le droit de convertir leurs titres sans droit de vote en actions ordinaires et de participer à une offre publique d'achat de cette façon.

Ces titres sans droit de vote peuvent être considérés comme des « titres subalternes » en vertu du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, étant donné que les actions ordinaires de la Société, qui sont négociées en bourse, comportent un droit de vote plus important par titre que les titres sans droit de vote.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou en plusieurs séries. En date des présentes, aucune série d'actions privilégiées n'avait été créée et aucune action privilégiée n'avait été émise. Les caractéristiques clés des actions privilégiées sont décrites ci-dessous.

- Toutes les séries d'actions privilégiées sont de rang égal en ce qui a trait au rachat des actions, au paiement des dividendes, au remboursement du capital et à la répartition de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou non, de la Société.
- Chaque série d'actions privilégiées sera de rang supérieur aux actions ordinaires, aux titres sans droit de vote et à toute autre catégorie d'actions de la Société qui sera de rang inférieur aux actions privilégiées en ce qui a trait au rachat des actions, au paiement des dividendes, au remboursement du capital et à la répartition de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution de la Société.
- Les actions privilégiées de toute série pourront également être assorties d'autres privilèges par rapport aux actions ordinaires, aux titres sans droit de vote et à toute autre catégorie d'actions de la Société de rang inférieur aux actions privilégiées, selon ce que le conseil d'administration de la Société établira, sous réserve du respect des modalités générales de la catégorie d'actions en question.
- Les porteurs de chaque catégorie d'actions privilégiées auront le droit de recevoir tous les dividendes cumulatifs déclarés, le cas échéant, par le conseil d'administration de la Société, selon le taux annuel par action établi par le conseil d'administration de la Société, agissant de bonne foi, pourvu que ce taux annuel par action n'excède pas de plus de 2,0 % le rendement à l'échéance d'une obligation non garantie assortie d'une notation de crédit similaire émise par un « émetteur comparable » à la date d'établissement des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions rattachés aux actions de cette série d'actions privilégiées ou à toute autre date la plus rapprochée possible de cette date, sous réserve que cette obligation ait une durée équivalente ou très similaire à la durée à courir jusqu'à la date où la série d'actions privilégiées peut faire l'objet d'un rachat, en totalité ou en partie, pour la première fois. Un « émetteur comparable » s'entend d'un émetteur que le conseil d'administration de la Société aura jugé comparable à la Société du fait qu'il évolue dans le même secteur d'activité que la Société et dont les titres de créance à long terme non garantis en circulation sont assortis d'une notation de crédit similaire (c'est-à-dire une notation de crédit qui est identique ou qui se rapproche le plus possible de la notation de crédit attribuée aux titres de créance à long terme en circulation de la Société).
- Aucune série d'actions privilégiées ne pourra être convertie en une autre catégorie d'actions de la Société. Chaque série d'actions privilégiées sera rachetable au gré de la Société, selon les modalités établies par le conseil d'administration de la Société.
- Les porteurs d'actions privilégiées ne seront pas en droit de recevoir un avis de convocation à une assemblée des actionnaires de la Société, ni n'auront le droit d'y assister ou d'y voter, sauf si la loi le permet et sauf en cas de défaut de la Société, si le conseil d'administration de la Société n'a pas déclaré le dividende global sur la série d'actions privilégiées visée au cours d'une période, auquel cas ces porteurs

auront le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée des actionnaires, d'y assister et d'y voter (à raison de une voix par action détenue) et ces droits de vote deviendront caducs au moment du versement par la Société du dividende auquel les porteurs ont droit.

- À l'émission d'une action d'une série d'actions privilégiées, le nombre total d'actions de cette série d'actions privilégiées à émettre est limité de sorte que la valeur globale de l'ensemble des actions privilégiées émises et en circulation, y compris la valeur des actions privilégiées de cette série à émettre (calculée selon le prix d'émission par action de chaque action privilégiée) ne doit pas excéder 25 % de la capitalisation boursière des actions ordinaires (la valeur globale des actions ordinaires et des titres sans droit de vote de la Société émis et en circulation, établie selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires négociées à la Bourse de Toronto au cours des cinq [5] jours de bourse précédant immédiatement 17 h à la date à laquelle le conseil d'administration établit le prix d'émission par action de la série d'actions privilégiées à émettre).
- Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de participer à une offre publique d'achat visant les actions ordinaires de la Société.

Accord de gouvernance

Le 21 février 2017, la Société a conclu un nouvel accord de gouvernance avec McCain Capital Inc. et Michael H. McCain (l'« accord de gouvernance »), qui est une version modifiée et reformulée de l'accord de gouvernance conclu le 28 juillet 2011, pour :

- permettre au régime de droits des actionnaires de la Société de venir à échéance conformément à ses modalités et éliminer les obstacles à l'accumulation d'actions par des tiers;
- réglementer (de la même façon que le régime de droits des actionnaires en place depuis 2011) l'aliénation par Michael H. McCain et McCain Capital Inc. de leurs actions et fixer une limite quant au nombre d'actions et aux droits des détenteurs de McCain ainsi qu'à leur droit d'acquérir jusqu'à 45 % des actions de la Société;
- s'assurer que le conseil d'administration de la Société est composé en majorité d'administrateurs nommés par le comité de gouvernance d'entreprise;
- donner de la souplesse au conseil d'administration pour l'émission et le rachat d'actions et, en général, pour les décisions relatives à la répartition du capital;
- régler la question des possibles transferts intergénérationnels des participations de la famille McCain.

Une copie de l'accord de gouvernance est accessible sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca, et un résumé de ses principales caractéristiques est fourni ci-dessous.

- Les détenteurs de McCain (qui comprennent Michael H. McCain, McCain Capital Inc. et certaines tierces parties, tous définis dans l'accord de gouvernance) conservent le droit de nommer un nombre d'administrateurs de la Société proportionnel à leur participation; toutefois, l'accord de gouvernance établit un plafond pour le nombre de candidats proposés afin que le comité de gouvernance d'entreprise du conseil d'administration, peu importe la participation des détenteurs de McCain, conserve le droit de nommer la majorité des administrateurs.
- Tous les administrateurs nommés par le comité de gouvernance d'entreprise du conseil d'administration seront indépendants de la Société et des détenteurs de McCain, sauf dans certaines circonstances où le conseil d'administration juge qu'il serait dans l'intérêt supérieur de la Société de nommer un administrateur qui n'est pas indépendant.
- Les détenteurs de McCain ne peuvent être propriétaires bénéficiaires de plus de 45 % (après dilution totale) des actions ordinaires en circulation de la Société ni exercer un contrôle ou une emprise sur ces dernières, sauf après l'exercice du droit d'acquisition d'actions prévu aux plans d'avantages sur capitaux propres de la

Société ou la prise de mesures par la Société telles qu'une offre publique de rachat ou encore par une offre publique d'achat autorisée par les détenteurs de McCain. Aux fins de l'accord de gouvernance, une offre publique d'achat autorisée est une offre publique d'achat qui vise la totalité des actions n'appartenant pas aux détenteurs de McCain et qui respecte par ailleurs les lois applicables. Une offre partielle (qui aurait pu être considérée comme autorisée en vertu du régime de droits) ne constitue pas une offre publique d'achat autorisée aux fins de l'accord de gouvernance.

- Les détenteurs de McCain consentent à ne pas transférer la propriété bénéficiaire des actions en circulation qu'ils détiennent, ou le contrôle ou l'emprise qu'ils exercent sur ces dernières, à quiconque qui, après le transfert, détiendrait 20 % ou plus des actions de la Société, sauf dans certaines circonstances telles que dans le cadre d'une offre publique de rachat visant 100 % des actions de la Société ou de certaines transactions de planification successorale autorisées. Les bénéficiaires de transfert admissibles dans le cadre de ces transactions de planification successorale peuvent devenir parties à l'accord de gouvernance et hériter des droits et des obligations des détenteurs de McCain en vertu de cet accord.
- Les détenteurs de McCain consentent à ne pas conclure de conventions de dépôt de titres relativement à l'acquisition de leurs actions, sauf si la convention prévoit que les détenteurs de McCain peuvent la résilier afin d'accepter pour leurs actions une offre d'un prix supérieur à un certain pourcentage dans le cadre d'une autre transaction.
- La Société a consenti à ne pas présenter le régime de droits de la Société aux actionnaires aux fins de confirmation lors de l'assemblée générale annuelle de 2017. En conséquence, le régime de droits a expiré le 27 avril 2017 (date de l'assemblée générale annuelle de 2017), car il n'a pas été soumis aux actionnaires aux fins de confirmation conformément aux dispositions de l'accord de gouvernance décrites ci-dessus. La Société a également consenti à n'adopter aucun nouveau régime de droits ou règlement, à ne modifier aucun article de règlement ou de charte existant et à ne conclure aucun contrat qui risquerait, dans une mesure raisonnable, de limiter, de restreindre, de retarder ou d'infirmer les droits des détenteurs de McCain en vertu de l'accord de gouvernance, sauf dans certaines circonstances.

En raison de la conclusion de l'accord de gouvernance et de modifications législatives en matière de valeurs mobilières, l'entente sur le régime de droits qui était en vigueur depuis 2011 (telle que modifiée et reformulée, le « régime de droits ») a expiré conformément à ses dispositions à la clôture de l'assemblée générale annuelle de la Société en 2017.

Facilités de crédit

En février 2023, la Société a modifié les engagements liés à sa facilité de crédit consortial liée à la durabilité (la « facilité de crédit ») afin qu'ils tiennent compte des effets prolongés du contexte économique postpandémique. Le 20 juin 2023, la facilité de crédit a été modifiée de nouveau par l'ajout d'une tranche supplémentaire de crédit à terme non garanti consenti de 400,0 millions de dollars, arrivant à échéance le 20 juin 2024, et par le rajustement des engagements financiers afin de faciliter l'accès à la nouvelle tranche. La Société prévoit de rembourser la tranche arrivant à échéance en juin 2024 en utilisant à la fois les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et le crédit inutilisé disponible sur les facilités existantes mentionnées ci-dessous, ou encore d'obtenir une prolongation ou du capital de remplacement selon des modalités commercialement raisonnables.

Le 29 juin 2022, la Société a renouvelé la facilité de crédit en reportant l'échéance de la ligne de crédit renouvelable non garantie consentie de 1 300,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et celle des deux facilités de crédit à terme non garanties consenties de 265,0 millions et de 350,0 millions de dollars américains au 29 juin 2027 et au 29 juin 2026, respectivement.

La facilité de crédit peut être utilisée en dollars canadiens ou américains et porte des intérêts payables mensuellement, selon le taux des acceptations bancaires et le taux préférentiel en vigueur pour les prêts en dollars canadiens et selon le taux SOFR (Secured Overnight Financing Rate) en vigueur pour les prêts en dollars américains. La facilité de crédit est destinée à répondre aux exigences de financement de la Société en ce qui a trait

aux dépenses en immobilisations, en plus de fournir le niveau de liquidités approprié pour les besoins organisationnels généraux. Le taux d'intérêt de la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse d'un maximum de 5 points de base en fonction du rendement de la Société par rapport à des objectifs de durabilité précis.

En plus des prélèvements effectués sur la facilité renouvelable et du crédit à terme, au 31 décembre 2023, la Société avait établi des lettres de crédit de 9,4 millions de dollars sur la facilité de crédit (contre 8,9 millions de dollars en 2022).

La facilité de crédit exige le respect de certains engagements. Au 31 décembre 2023, la Société les respectait tous. Le premier engagement financier concerne le maintien par la Société d'un ratio d'endettement net sous un seuil déterminé.

La Société dispose de facilités de crédit additionnelles non engagées pour l'émission de lettres de crédit au montant maximal de 105,0 millions de dollars (contre 125,0 millions de dollars en 2022). Au 31 décembre 2023, des lettres de crédit de 46,7 millions de dollars avaient été émises sur ce montant (contre 58,9 millions de dollars en 2022).

Pour certains projets, la Société bénéficie de divers prêts gouvernementaux. Au 31 décembre 2023, ces prêts sont des facilités ne portant pas intérêt. Ils sont remboursables à des échéances variées et viennent à échéance entre 2024 et 2033. Au 31 décembre 2023, le solde était de 7,1 millions de dollars (contre 7,0 millions en 2022). Toutes ces facilités sont engagées.

Le 24 juin 2022, la Société a modifié sa facilité de titrisation de créances (la « facilité de titrisation ») en reportant l'échéance au 24 juin 2024. L'avance maximale de fonds à laquelle la Société a droit aux termes de la facilité de titrisation est de 135,0 millions de dollars. La facilité de titrisation fournit un financement en espèces en contrepartie de la vente d'une partie des créances de la Société et offre à cette dernière un financement à prix concurrentiel en plus de diversifier davantage ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la Société a vendu certaines de ses créances commerciales, avec droit de recours très limité, à une société de fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme de AA-, contre des espèces et des billets à court terme. Les créances sont vendues à un prix inférieur à la valeur nominale selon les taux en vigueur sur le marché monétaire. La Société conserve la responsabilité de l'administration de ces créances.

DIVIDENDES

Politique en matière de dividendes

Le montant des dividendes déclarés sur les actions ordinaires, s'il y a lieu, est déterminé par le conseil d'administration et peut varier selon divers facteurs, dont les flux de trésorerie actuels et futurs, les dépenses en immobilisations, le remboursement des dettes et des emprunts et les besoins du fonds de roulement.

Le conseil d'administration de la Société compte maintenir un dividende stable et, s'il y a lieu, le modifier en fonction de la stabilité du résultat de la Société et de la hausse du cours des actions. De façon générale, les Aliments Maple Leaf verse des dividendes trimestriels en espèces sur ses actions ordinaires. Habituellement, ces dividendes sont versés aux actionnaires le dernier jour ouvrable du mois selon la date de clôture des registres déterminée par le conseil d'administration.

À l'heure actuelle, il est prévu que pour l'ensemble de 2024, les dividendes à verser seront réputés être des dividendes déterminés aux fins de l'application du « système de crédit d'impôt bonifié pour les dividendes ».

En plus des tests de solvabilité et de liquidité normalisés imposés par la loi, la capacité des Aliments Maple Leaf de déclarer et de verser des dividendes dépend du respect par la Société des engagements pris dans le cadre des facilités de crédit.

Le conseil d'administration a également approuvé l'émission de nouvelles actions ordinaires faisant l'objet d'un escompte de 2 % dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la Société. Aux termes de ce régime, les investisseurs qui détiennent des actions ordinaires de la Société peuvent recevoir des actions ordinaires au lieu de versements de dividendes en espèces. Des renseignements supplémentaires, notamment sur les

modalités d'inscription au programme, se trouvent à l'adresse <https://www.mapleaffoods.com/fr/investisseurs/information-sur-les-actions>.

Évolution des dividendes

Le 24 février 2021, le conseil d'administration a augmenté le dividende trimestriel à 0,18 \$ par action ordinaire (0,72 \$ par année); l'augmentation est entrée en vigueur pour le versement du 31 mars 2021.

Le 23 février 2022, le conseil d'administration a augmenté le dividende trimestriel à 0,20 \$ par action ordinaire (0,80 \$ par année); l'augmentation est entrée en vigueur pour le versement du 31 mars 2022.

Le 8 mars 2023, le conseil d'administration a augmenté le dividende trimestriel à 0,21 \$ par action ordinaire (0,84 \$ par année); l'augmentation est entrée en vigueur pour le versement du 31 mars 2023.

Le 21 février 2024, le conseil d'administration a augmenté le dividende trimestriel à 0,22 \$ par action ordinaire (0,88 \$ par année); l'augmentation est entrée en vigueur pour le versement du 28 mars 2024.

Le tableau ci-dessous indique le dividende déclaré par action ordinaire pour les trois derniers exercices clos et pour le premier trimestre de l'exercice en cours :

Date de déclaration (jj/mm/aaaa)	Montant du dividende
21/02/2024	0,22
01/11/2023	0,21
02/08/2023	0,21
10/05/2023	0,21
08/03/2023	0,21
07/11/2022	0,20
03/08/2022	0,20
03/05/2022	0,20
23/02/2022	0,20
03/11/2021	0,18
04/08/2021	0,18
04/05/2021	0,18
24/02/2021	0,18

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole boursier « MFI ». Elles sont également inscrites à d'autres marchés boursiers canadiens. La majeure partie du volume de négociation se déroule à la TSX. Le tableau ci-dessous indique la variation du cours et le volume de négociation des actions ordinaires à la TSX pour chaque mois du dernier exercice.

Mois (2023)	Haut	Bas	Volume
Décembre	26,06	24,08	2 955 856
Novembre	28,08	24,06	3 781 825
Octobre	27,64	24,01	2 151 671
Septembre	29,68	25,17	2 240 369
Août	31,63	27,21	3 752 787
Juillet	28,03	25,26	3 452 767
Juin	27,33	24,65	3 595 421
Mai	28,44	24,08	5 048 250
Avril	28,08	25,11	3 638 753
Mars	28,25	22,73	6 336 844
Février	27,77	25,21	3 801 024
Janvier	26,6	24,51	3 278 793

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 20 mai 2023, la Bourse de Toronto (TSX) a accepté l'avis déposé par la Société concernant l'établissement d'un programme d'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (OPRCN), autorisant ainsi la Société à racheter, à sa discrétion, jusqu'à 7,2 millions d'actions ordinaires dans le marché ouvert ou de la façon autorisée par le TSX, sous réserve des modalités et des limites normales de ce type d'offres. Les actions ordinaires achetées par la Société sont annulées. Le programme a commencé le 25 mai 2023 et se terminera le 24 mai 2024 ou à toute date antérieure à laquelle la Société effectuera ses acquisitions conformément à l'avis d'intention. La Société n'a pas racheté d'actions ordinaires dans le cadre de ce programme au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2023.

Le 20 mai 2022, le TSX a accepté l'avis déposé par la Société concernant l'établissement d'un programme d'OPRCN, autorisant ainsi la Société à racheter, à sa discrétion, jusqu'à 7,5 millions d'actions ordinaires dans le marché ouvert ou de la façon autorisée par le TSX, sous réserve des modalités et des limites normales de ce type d'offres. Les actions ordinaires achetées par la Société sont annulées. Le programme a commencé le 25 mai 2022 et s'est terminé le 24 mai 2023, date à laquelle la Société a effectué ses acquisitions conformément à l'avis d'intention. La Société a racheté 2,5 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 23,51 \$ l'action dans le cadre de ce programme au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2022.

Le 20 mai 2021, le TSX a accepté l'avis déposé par la Société concernant l'établissement d'un programme d'OPRCN, autorisant ainsi la Société à racheter, à sa discrétion, jusqu'à 7,5 millions d'actions ordinaires dans le marché ouvert ou de la façon autorisée par le TSX, sous réserve des modalités et des limites normales de ce type d'offres. Les actions ordinaires achetées par la Société sont annulées. Le programme a commencé le 25 mai 2021 et s'est terminé le 24 mai 2022, date à laquelle la Société a effectué ses acquisitions conformément à l'avis d'intention. La Société n'a pas racheté d'actions ordinaires dans le cadre de ce programme.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous indique le nom des administrateurs et leur ville de résidence, l'année au cours de laquelle ils sont devenus administrateurs de la Société et leur occupation principale au cours des cinq dernières années. Les administrateurs sont élus afin d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante ou jusqu'à ce que leur successeur soit élu ou nommé.

Nom et ville de résidence	Administrateur depuis	Occupation principale
William E. Aziz ^{1) 4)} Oakville (Ontario) Canada	2014	Président et chef de la direction BlueTree Advisors Inc.
Ronald G. Close ^{2) 3) 4)} Toronto (Ontario) Canada	2015	Président RGC & Associates Inc.
Curtis Frank Carlisle (Ontario) Canada	2023	Président et chef de la direction Les Aliments Maple Leaf Inc.
Thomas P. Hayes ^{2) 4) 5)} Boston (Massachusetts) États-Unis	2021	Chef de la direction Ocean Spray
Katherine N. Lemon, Ph.D. ^{1) 3)} Holliston (Massachusetts) États-Unis	2018	Professeure Carroll School of Management, Boston College
Andrew G. Macdonald ^{1) 4)} Toronto (Ontario) Canada	2023	Vice-président principal à la mobilité et aux opérations commerciales Uber Technologies Inc.
Linda Mantia ^{1) 2)} Toronto (Ontario) Canada	2023	Administratrice de sociétés
Jonathan W.F. McCain ³⁾ Toronto (Ontario) Canada	2018	Président McCain Capital Inc.
Michael H. McCain Toronto (Ontario) Canada	1995	Président-directeur du conseil d'administration Les Aliments Maple Leaf Inc.
Beth Newlands Campbell ^{2) 3)} Cape Elizabeth (Maine) États-Unis	2023	Présidente Recreational Equipment Inc.

Remarques :

- 1) Membre du comité d'audit, dont M. Aziz est le président.
- 2) Membre du comité de gouvernance d'entreprise, dont M. Hayes est le président.
- 3) Membre du comité de sécurité et durabilité, dont M^{me} Lemon est la présidente.
- 4) Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération, dont M. Close est le président.
- 5) M. Hayes est l'administrateur indépendant principal.

Comités du conseil d'administration

Le tableau ci-dessous indique le nom des membres et des présidents actuels des comités du conseil d'administration, ainsi que l'année au cours de laquelle ils ont été nommés.

Comité d'audit	Membre depuis	Comité de sécurité et durabilité	Membre depuis
W.E. Aziz (président depuis 2015)	2014	K.N. Lemon (présidente depuis 2023)	2018
K.N. Lemon	2018	R.G. Close	2017
A.G. Macdonald	2023	J.W.F. McCain	2018
L. Mantia	2023	B. Newlands Campbell	2023
Comité de gouvernance d'entreprise	Membre depuis	Comité des ressources humaines et de la rémunération	Membre depuis
T.P. Hayes (président depuis 2023)	2021	R.G. Close (président depuis 2023)	2021
R.G. Close	2015	W.E. Aziz	2014
L. Mantia	2023	T.P. Hayes	2022
B. Newlands Campbell	2023	A.G. Macdonald	2023

Membres de la haute direction

Le tableau ci-dessous indique le nom, la ville de résidence et l'occupation principale (pour les cinq dernières années) des membres de la direction de la Société et de ses principales filiales :

Nom et ville de résidence	Poste au sein de la Société	Occupation principale (cinq dernières années)
Bentley A. Brooks, Toronto (Ontario)	Vice-président principal et directeur général, Volaille	Vice-président principal et directeur général, Volaille (depuis avril 2015)
Janet Craig,	Vice-présidente, Relations avec les investisseurs	Vice-présidente, Relations avec les investisseurs (depuis septembre 2023); directrice, Scout Sarjo Inc. (faisant affaire sous le nom Endeavour IR) (de juin 2022 à septembre 2023); associée, Deloitte Canada (de juin 2021 à mai 2022); conseillère principale, Deloitte Canada (de novembre 2019 à juin 2021); vice-présidente principale, Relations avec les investisseurs et Communications, AltaGas (de mai 2018 à novembre 2019)
Stéphane Dubreuil, Toronto (Ontario)	Vice-président principal, Stratégie et développement	Vice-président principal, Stratégie et développement (depuis le 27 février 2019); vice-président exécutif, Marketing client stratégique, Great-West, compagnie d'assurance-vie (de novembre 2016 à novembre 2018)
Stephen L. Elmer, Newmarket (Ontario)	Vice-président et contrôleur de l'entreprise	Vice-président et contrôleur de l'entreprise (depuis mai 2013)

Nom et ville de résidence	Poste au sein de la Société	Occupation principale (cinq dernières années)
Jumoke Fagbemi, Oakville (Ontario)	Vice-présidente principale, Ressources humaines	Vice-présidente principale, Ressources humaines (depuis janvier 2023); vice-présidente principale, Talent et culture (de janvier 2020 à décembre 2022); directrice, Développement des talents, British American Tobacco (de mai 2014 à décembre 2019)
Curtis E. Frank, Carlisle (Ontario)	Président et chef de la direction	Président et chef de la direction (depuis mai 2022); président et chef de l'exploitation (de février 2019 à mai 2022); chef de l'exploitation (d'octobre 2018 à février 2019); vice-président principal, Ventes au détail (de mai 2014 à septembre 2018)
Adam Grogan, Toronto (Ontario)	Président, Protéines de substitution Président, les Aliments Greenleaf, EFS	Président, Protéines de substitution (depuis décembre 2022); président, les Aliments Greenleaf, EFS (depuis janvier 2022); chef de l'exploitation, les Aliments Greenleaf, EFS (de septembre 2019 à janvier 2022); vice-président principal, Marketing et innovation (de mai 2014 à septembre 2019)
Suzanne Hathaway, Toronto (Ontario)	Vice-présidente principale, avocate générale, Communications et secrétaire générale	Vice-présidente principale, avocate générale, Communications et secrétaire générale (depuis décembre 2022); vice-présidente principale, avocate générale et secrétaire générale (de mars 2019 à décembre 2022); vice-présidente principale, avocate générale et secrétaire générale, Keyera Corp. (de juin 2017 à février 2019)
Randall D. Huffman, Toronto (Ontario)	Directeur en chef, Salubrité alimentaire et Durabilité	Directeur en chef, Salubrité alimentaire et Durabilité (depuis juin 2017)
Joshua H. Kuehnbaum, Burlington (Ontario)	Vice-président principal, Service alimentaire et développement du commerce international	Vice-président principal, Service alimentaire et développement du commerce international (depuis décembre 2022); vice-président principal, Ventes et marketing, Service alimentaire (de septembre 2018 à décembre 2022); vice-président et directeur général, Équipes commerciales multinationales et des États-Unis (de février 2016 à septembre 2018)
Lynda J. Kuhn, Acton (Ontario)	Vice-présidente principale, Relations avec le gouvernement et l'industrie et présidente du Centre de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire	Vice-présidente principale, Relations avec le gouvernement et l'industrie (depuis août 2022); présidente du Centre de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire (depuis décembre 2016); vice-présidente principale (du 27 février 2019 à août 2022)
Jennifer Lamb, Calgary (Alberta)	Secrétaire de direction adjointe	Secrétaire de direction adjointe (depuis décembre 2023); technicienne juridique principale (d'août 2022 à décembre 2023); technicienne juridique, Keyera Corp. (de juillet 2008 à juillet 2022)

Nom et ville de résidence	Poste au sein de la Société	Occupation principale (cinq dernières années)
Andreas Liris, Toronto (Ontario)	Dirigeant principal, Technologie et information	Dirigeant principal, Technologie et information (depuis décembre 2022); dirigeant principal de l'information (de février 2015 à décembre 2022)
Robert S. Lorimer, Burlington (Ontario)	Vice-président principal, Ventes au détail	Vice-président principal, Ventes au détail (depuis octobre 2018); vice-président et directeur général, Équipe de développement des affaires de Sobeys (de juin 2016 à septembre 2018)
Patrick Lutfy, Toronto (Ontario)	Vice-président principal, Marketing de détail	Vice-président principal, Marketing de détail (depuis décembre 2022); vice-président, Marketing et directeur général, Viandes préparées – International (de juin 2021 à décembre 2022); vice-président, Marketing – Viandes préparées (d'août 2016 à juin 2021)
Michael H. McCain, Toronto (Ontario)	Président-directeur du conseil d'administration	Président-directeur du conseil d'administration (depuis mai 2022); président et chef de la direction (de janvier 1999 à mai 2022)
René R. McLean, Toronto (Ontario)	Vice-président, Finances de l'entreprise	Vice-président, Finances de l'entreprise (depuis janvier 2003)
Dennis Organ, Toronto (Ontario)	Président, Complexe Porc	Président, Complexe Porc (depuis mars 2023); chef de la direction, Smithfield Foods (de novembre 2020 à juillet 2021); chef de l'exploitation, Smithfield Foods (de janvier 2019 à novembre 2020); chef de la chaîne d'approvisionnement, Smithfield Foods (d'avril 2015 à janvier 2019)
Casey Richards, Burlington (Ontario)	Président et chef de la croissance	Président et chef de la croissance (depuis décembre 2022); vice-président principal, Marketing et innovation (de septembre 2019 à décembre 2022); vice-président et directeur général, Produits de pâtisserie (de novembre 2017 à septembre 2019)
Jonathan Sawatzky, Winnipeg (Manitoba)	Vice-président, Maple Leaf Agri-Farms	Vice-président, Maple Leaf Agri-Farms (depuis août 2019); directeur, Finances, Maple Leaf Agri-Farms (d'octobre 2014 à août 2019)
David Smales, Oakville (Ontario)	Chef des finances	Chef des finances (depuis janvier 2024); vice-président directeur et chef des finances, Groupe Aecon Inc. (de novembre 2009 à janvier 2024)
Iain W. Stewart, Toronto (Ontario)	Chef de la chaîne d'approvisionnement	Chef de la chaîne d'approvisionnement (depuis décembre 2022); vice-président principal, Exploitation, Chaîne d'approvisionnement et Achats (d'octobre 2019 à décembre 2022); vice-président principal et directeur général, Complexe Porc (de juin 2017 à septembre 2019)

Propriété de titres avec droit de vote par les administrateurs et les membres de la haute direction

Au 20 février 2024, les administrateurs et les membres de la haute direction, dans leur ensemble, étaient, directement ou indirectement, les propriétaires bénéficiaires de 781 842 actions ordinaires émises et en circulation (environ 0,63 %) de la Société ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur ces dernières. Ce nombre n'inclut pas

les 49 948 974 d'actions ordinaires (environ 39 % de toutes les actions ordinaires émises) de la Société réputées détenues, directement ou indirectement, par McCain Capital Inc., qui est, selon ce que comprend la Société, sous le contrôle intégral ou majoritaire de M. M.H. McCain.

Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Dans les 10 années précédant la date de la présente notice annuelle, M. W.E. Aziz a été nommé chef de la restructuration de Cash Store Financial Services Inc. (« Cash Store ») sur ordonnance de la Cour supérieure de justice de l'Ontario entrée en vigueur le 14 avril 2014. Le 30 mai 2014, l'Alberta Securities Commission a émis une ordonnance d'interdiction d'opérations contre Cash Store. Le 23 mai 2014, la TSX a radié les titres de Cash Store, car ils ne satisfaisaient pas aux exigences relatives au maintien de l'inscription à la cote de la TSX. Le 10 mars 2014, Cash Store a volontairement retiré ses titres de la Bourse de New York et annulé son inscription.

COMITÉ D'AUDIT

Composition du comité d'audit

Le comité d'audit des Aliments Maple Leaf est composé des membres suivants : W.E. Aziz (président), A. Macdonald, L. Mantia et K.N. Lemon.

Chaque membre du comité d'audit est indépendant au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et aucun ne reçoit de rémunération, directe ou indirecte, de la Société autre que celle liée à ses services à titre de membre du conseil d'administration et des comités de ce dernier. Chaque membre du comité d'audit possède des compétences financières selon la définition du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*. Parmi les critères utilisés pour juger des compétences financières des administrateurs, le conseil d'administration évalue la capacité de lire et de comprendre un bilan, des états financiers et un état des flux de trésorerie d'un degré de complexité comparable à ceux de la Société.

Une copie de la charte du comité d'audit est fournie à l'annexe A des présentes.

Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit

W.E. Aziz, FCPA, FCA

Par l'intermédiaire de BlueTree Advisors, M. Aziz agit en tant que chef de la restructuration auprès de JTI Macdonald Corp. M. Aziz est un administrateur, le président du comité de rémunération et un membre des comités d'opérations entre parties liées et d'audit d'Atlantica Sustainable Infrastructure. En 2019, il a cessé d'exercer ses fonctions de président du comité des placements et de membre du comité des ressources humaines du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) et du conseil de leadership du Ilnatowycz Institute for Leadership à l'Ivey Business School de l'Université Western (Ivey). M. Aziz a obtenu un baccalauréat spécialisé en administration des affaires (avec distinction) d'Ivey et il est comptable professionnel agréé. Il a également suivi le programme de formation de l'Institute of Corporate Directors Governance College de la Rotman School of Business de l'Université de Toronto et il est membre de l'Institut d'insolvabilité du Canada.

A. Macdonald

M. Macdonald est le vice-président principal à la mobilité et aux opérations commerciales d'Uber. Il est responsable des activités de covoiturage de l'entreprise dans 70 pays, ainsi que d'autres activités liées à la mobilité, comme le partage de voitures, la micromobilité, la location et les transports en commun, entre autres. Il supervise aussi les activités de développement durable d'Uber, ainsi que le développement commercial et les services aux entreprises offerts par l'entremise d'Uber for Business. Avant de se joindre à Uber, M. Macdonald a été à la tête d'une place de marché électronique et a agi auparavant à titre de consultant en gestion chez Bain & Company. Il siège au conseil d'administration de Rise Asset Development, un organisme qui offre du microfinancement et du mentorat aux entrepreneurs souffrant de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. M. Macdonald est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Ivey Business School de l'Université Western.

L. Mantia

M^{me} Mantia est administratrice de sociétés. Elle a déjà occupé le poste de chef de l'exploitation de la Société financière Manuvie, une société internationale de services financiers et d'assurance. Elle a aussi occupé différents postes de direction au sein de la Banque Royale du Canada, notamment celui de vice-présidente directrice, Services bancaires en ligne, cartes et paiements. Auparavant, M^{me} Mantia a été conseillère à l'échelle internationale pour McKinsey & Company et a exercé le droit au sein de Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l. M^{me} Mantia siège actuellement au conseil d'administration de McKesson Corporation, une société diversifiée cotée à la Bourse de New York qui est un chef de file des services de soins de santé. Elle agit à titre de présidente du comité de rémunération et de gestion des talents et à titre de membre du comité de gouvernance et de durabilité. Elle est aussi administratrice de Ceridian HCM Holding Inc., une société internationale de logiciels de gestion du capital humain cotée à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto, où elle siège au comité d'audit, et est administratrice du Sunnybrook Health Sciences Centre et de diverses sociétés fermées. M^{me} Mantia est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université Queen's. Elle a figuré au palmarès des 100 femmes les plus puissantes au Canada à deux reprises.

K.N. Lemon, Ph. D.

M^{me} Lemon est professeure titulaire de la chaire Accenture à la Carroll School of Management du Boston College. Elle a également été présidente et membre du conseil d'administration de l'American Marketing Association, un organisme axé sur l'excellence en marketing et qui fournit des ressources aux entreprises et au milieu universitaire. Elle est l'ancienne directrice générale du Marketing Science Institute, un organisme sans but lucratif qui met la science du marketing au service des pratiques de gestion; elle a également siégé au conseil d'administration de cet institut. Ses travaux de recherche portent sur les moteurs clés de la croissance des entreprises à partir de la perspective du consommateur. Elle y élabore des modèles quantitatifs qui permettent aux entreprises d'augmenter considérablement le rendement en capital marketing investi. Ses travaux primés ont été mis en œuvre dans des entreprises du monde entier, et elle est reconnue mondialement comme experte de la compréhension du consommateur et de la fidélisation. Elle a fait partie du corps professoral de la Harvard Business School, de la Fuqua School of Business de l'Université Duke et de l'Université de Groningen aux Pays-Bas. Elle a enseigné et mené des études dans des entreprises et des universités partout dans le monde, mettant l'accent sur les biens de consommation et les services. Elle a conseillé de nombreuses sociétés ouvertes et a siégé à plusieurs conseils consultatifs en marketing. Elle a obtenu son doctorat à l'Université de la Californie à Berkeley.

Honoraires payés aux auditeurs – KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Les honoraires payés au cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L pour les services rendus au cours de l'exercice ayant pris fin les 31 décembre 2023 et 2022 sont fournis dans le tableau ci-dessous. Chaque année, le comité d'audit examine un sommaire des services fournis par le cabinet à la Société et à ses filiales. En 2004, le comité d'audit a établi une politique exigeant l'approbation préalable de tous les services autres que l'audit devant être fournis par les auditeurs externes. Tout mandat confié par la Société au cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour des services autres que l'audit doit être approuvé à l'avance par le comité d'audit. Entre les réunions du comité d'audit, le pouvoir d'approbation est délégué au président du comité. Les approbations données par le président au nom du comité d'audit sont présentées à l'ensemble des membres du comité lors de la réunion suivante. De plus, la politique interdit qu'un mandat soit confié au cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour des services qui, selon le comité d'audit, pourraient compromettre l'indépendance du cabinet.

Au cours des deux derniers exercices, le cabinet KPMG n'a fourni aucun des services suivants à la Société :

- i) services de tenue de livres et autres services liés aux registres comptables ou aux états financiers;
- ii) services de conception et de mise en œuvre des systèmes d'information financière;
- iii) services d'évaluation, d'attestation d'équité ou de rapports sur les apports en nature;
- iv) services d'actuariat;

- v) services d'impartition d'audit interne;
- vi) fonctions de gestion;
- vii) services de ressources humaines;
- viii) services de courtage de valeurs, services-conseils en placements ou services bancaires d'investissement;
- ix) services juridiques et services d'experts-conseils non liés à l'audit.

Description	2023 (\$)	2022 (\$)
Honoraires d'audit ¹⁾	1 638 170	1 317 170
Honoraires pour services liés à l'audit ²⁾	449 663	714 649
Honoraires pour services fiscaux ³⁾	82 417	134 596
Autres honoraires ⁴⁾	139 060	86 500
TOTAL DES HONORAIRES	2 309 310	2 252 915

Remarques :

- 1) Audit des états financiers annuels et revue des états financiers trimestriels des Aliments Maple Leaf.
- 2) Services liés à l'audit composés principalement de procédures d'audit à des fins de conformité et des activités de la Société, y compris l'audit des états financiers du régime de retraite, les audits requis à des fins réglementaires, les services de traduction, les services-conseils en comptabilité et la vérification diligente de l'information financière.
- 3) Services-conseils fiscaux et d'observation des règles fiscales canadiennes et internationales, et services de fixation des prix de cession interne.
- 4) Principalement, services d'audit des émissions de GES et services-conseils d'intégration en cas de fusion ou de séparation.

POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à certaines actions en justice. La direction croit que le règlement définitif de ces actions n'aura pas un effet négatif important sur le résultat ou la situation financière de la Société. La Société ne fait l'objet d'aucune autre poursuite ou action en justice importante que celles indiquées aux présentes ou dans le rapport de gestion et les états financiers annuels de la Société pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2023.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Il est possible que se produisent, de temps à autre, des circonstances susceptibles de placer un membre du conseil d'administration en situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel. En vertu de la loi, il incombe à chaque administrateur de déclarer toute situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel ainsi que de se récuser et de s'abstenir de voter sur les questions pouvant avoir une incidence sur ses intérêts personnels ou professionnels. Les Aliments Maple Leaf a adopté une politique et des procédures en matière de conflits d'intérêts pour s'assurer que tous les conflits d'intérêts réels et potentiels sont déclarés et que des mesures appropriées sont prises pour gérer chaque cas avec diligence et transparence.

À la connaissance de la Société, aucun de ses administrateurs ou membres de la haute direction n'a de conflit d'intérêts réel ou potentiel important avec les Aliments Maple Leaf ou une de ses filiales, autres que ceux indiqués aux présentes ou dans le rapport de gestion et les états financiers annuels de la Société pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2023.

MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

À la connaissance de la Société, à l'exception de ce qui est décrit dans la présente notice annuelle et autrement que par l'accord de gouvernance décrit à la section « Contrats importants » ci-dessous, aucun administrateur ou membre de la haute direction de la Société ni aucune des personnes ou sociétés qui sont propriétaires bénéficiaires, directes ou indirectes, de plus de 10 % des actions de la Société ou qui exercent un contrôle ou une emprise sur ces dernières, ni aucune des personnes qui ont des liens avec ces personnes ou sociétés ou qui font partie du même groupe qu'elles, n'ont d'intérêt important, direct ou indirect, dans une opération conclue au cours des trois derniers exercices ou de l'exercice en cours qui a eu ou dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ait une incidence importante sur la Société ou ses filiales.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts de la Société est Services aux investisseurs Computershare Inc., et les lieux de transfert des actions ordinaires de la Société se situent à Vancouver (Colombie-Britannique), à Calgary (Alberta), à Toronto (Ontario) et à Montréal (Québec).

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Les auditeurs indépendants de la société, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., ont produit un rapport des auditeurs pour la Société concernant les bilans consolidés de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, les états consolidés du résultat net, les états consolidés des autres éléments du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres ainsi que les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est un cabinet d'audit indépendant par rapport à la Société au sens des règles pertinentes et des interprétations connexes prévues par les ordres professionnels concernés au Canada.

CONTRATS IMPORTANTS

L'accord de gouvernance est le seul contrat important qui satisfait aux exigences de communication de l'information financière. L'accord de gouvernance est accessible sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca et est résumé à la rubrique « Description de la structure du capital – Accord de gouvernance ».

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

L'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, préparées à l'occasion de la plus récente assemblée annuelle des actionnaires, contiennent des renseignements complémentaires, notamment la rémunération versée aux administrateurs et aux membres de la direction nommés ainsi que leur endettement, les principaux porteurs d'actions ordinaires, les titres pouvant être émis en vertu de régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres et les intérêts d'initiés dans les opérations importantes, le cas échéant. Des renseignements complémentaires sont également fournis dans le rapport de gestion et les états financiers annuels de la Société pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2023. Il est possible de se procurer sans frais des copies des documents ci-dessus en envoyant une demande au secrétaire général des Aliments Maple Leaf Inc. à l'adresse suivante : 6985 Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A1.

Les renseignements ci-dessus et les renseignements supplémentaires relatifs aux Aliments Maple Leaf sont accessibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

ANNEXE A

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT

(LE « COMITÉ ») DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LA « SOCIÉTÉ »)

Nature et champ d'activité du comité

Le comité d'audit est un comité permanent constitué par le conseil d'administration afin d'assurer le respect des obligations applicables aux sociétés ouvertes en matière de comités d'audit et d'appuyer le conseil d'administration dans l'exercice de ses fonctions de surveillance à l'égard des questions suivantes : i) les méthodes et pratiques comptables, ii) l'intégrité des états financiers de la Société, iii) la conformité aux exigences légales et réglementaires, iv) les compétences, l'indépendance et le rendement et l'indépendance des auditeurs externes et v) le rendement de la fonction d'audit interne.

Le président et les membres du comité sont des membres du conseil d'administration, nommés pour exercer une surveillance générale des activités liées à la communication de l'information financière, aux risques et aux contrôles financiers de la Société; ils ne sont pas responsables de l'exploitation quotidienne ou de l'exécution de ces activités.

La direction de la Société est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers ainsi que du maintien de principes appropriés en matière de comptabilité et de communication de l'information financière, de systèmes d'évaluation des risques et de contrôles et procédures internes conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les transactions sont autorisées, enregistrées et présentées de façon appropriée. Il incombe aussi à la direction d'assurer l'efficacité et l'efficience des activités, la fiabilité de l'information financière et le respect des normes comptables et des lois et règlements applicables.

L'auditeur interne est responsable du contrôle de la pertinence et de l'efficacité du système de contrôles internes, et de la présentation d'un rapport à ce sujet.

Les auditeurs externes sont responsables de la planification et de l'exécution de l'audit des états financiers consolidés annuels de la Société conformément aux normes d'audit généralement reconnues afin de fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont conformes aux principes comptables généralement reconnus, entre autres choses. Les auditeurs externes relèvent du comité et du conseil d'administration, qui représentent les actionnaires de la Société; ils reçoivent leurs instructions du comité et lui rendent directement compte.

À l'exception de ce qui suit, le comité n'a pas de pouvoirs décisionnels; il présente plutôt ses conclusions et recommandations au conseil d'administration, qui les examine et prend les décisions.

Procédures, pouvoirs et obligations

En plus des procédures et des pouvoirs énoncés dans la politique sur la composition, la nomination des membres et les pratiques de chaque comité du conseil d'administration des Aliments Maple Leaf, telle que modifiée, ou dans toute résolution du conseil d'administration concernant le comité, les procédures, pouvoirs et obligations du comité sont les suivants :

1. *Composition* – Le comité doit être composé d'au moins trois membres. Chaque membre du comité doit être « indépendant » et « non lié » selon les définitions fournies de temps à autre dans les exigences ou lignes directrices relatives aux comités d'audit régies par les lois applicables sur les valeurs mobilières et les règles des Bourses où les titres de la Société sont inscrits.

Chaque membre du comité doit posséder des « compétences financières », sous réserve des dispenses prévues par les lois applicables sur les valeurs mobilières, selon les définitions fournies de temps à autre dans les exigences ou lignes directrices relatives aux comités d'audit régies par les lois applicables sur les valeurs mobilières et les règles des Bourses où les titres de la Société sont inscrits ou, en l'absence de telles définitions,

selon la façon dont le conseil d'administration interprète le terme dans le cadre de son appréciation commerciale.

2. *Réunions à huis clos* – Au moins une fois l'an, le comité tiendra une réunion à huis clos avec le chef de la fonction d'audit interne et les auditeurs externes pour discuter de toute question qui, selon le comité et chacun de ces groupes, doit être examinée en privé, et les personnes susmentionnées auront libre accès au comité pour porter des questions à son attention.
3. *Aide professionnelle* – Le comité pourrait demander aux auditeurs externes et internes d'effectuer des examens ou des audits supplémentaires lorsqu'il le juge souhaitable. De plus, le comité peut retenir les services de conseillers spéciaux en matière d'affaires juridiques, de comptabilité, de finances ou autres et déterminer leur rémunération comme le comité le juge nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités aux frais de la Société. S'il retient de tels services, il doit en informer le président du comité de gouvernance d'entreprise.
4. *Confiance* – Sauf indication ou information contraire qui doit être portée sans délai à l'attention du conseil d'administration, chaque membre du comité doit pouvoir compter sur i) l'intégrité des personnes ou des organisations à l'intérieur comme à l'extérieur de la Société qui lui fournissent des renseignements, ii) l'exactitude des renseignements, financiers et autres, fournis au comité par ces personnes ou organisations et iii) les déclarations de la direction et des auditeurs externes quant aux services non liés à l'audit fournis à la Société et à ses filiales par les auditeurs externes.
5. *Rapports au conseil d'administration* – Après ses réunions, le comité, par l'intermédiaire de son président, doit faire rapport au conseil d'administration sur les questions examinées, ses activités et le respect de sa charte.

Le comité doit :

1. *Contrôle interne* – Examiner, aborder avec la direction et les auditeurs externes et internes comme il le juge nécessaire et surveiller les questions liées à ce qui suit :
 - i. Le caractère adéquat et l'efficacité du système de contrôle interne et financier ainsi que les recommandations de la direction et des auditeurs externes et internes pour l'amélioration des méthodes comptables et du contrôle interne;
 - ii. Les lacunes importantes dans l'environnement de contrôle interne, y compris le contrôle et la sécurité du système informatique;
 - iii. Le respect par la direction des processus, des procédures et des mesures de contrôle interne.
2. *Examens des organismes de réglementation* – Passer en revue les résultats des examens effectués par les organismes de réglementation concernant les affaires financières de la Société et faire des recommandations au conseil d'administration.
3. *Nomination des auditeurs externes* – Concernant la nomination et la surveillance des auditeurs externes :
 - i. Faire des recommandations au conseil d'administration dans le but de préparer ou d'émettre un rapport d'audit ou d'effectuer d'autres audits, et examiner ou confirmer les services de la Société qui figureront dans la circulaire de sollicitation de procurations aux fins de nomination ou de renouvellement des mandats par les actionnaires;
 - ii. Faire une recommandation au conseil d'administration quant à l'approbation de la rémunération des auditeurs externes;
 - iii. Examiner, évaluer et approuver les dispositions de la mission, l'exécution et la portée de l'audit annuel et l'approche adoptée par les auditeurs.
4. *Indépendance des auditeurs externes* – Évaluer l'indépendance des auditeurs externes et faire des recommandations au conseil d'administration, lorsque le comité le juge nécessaire, en vue de protéger et d'accroître cette indépendance. En lien avec cet examen, le comité :

- i. doit maintenir activement un dialogue avec les auditeurs externes sur les relations ou services susceptibles de nuire à l'objectivité et à l'indépendance des auditeurs externes;
 - ii. doit demander aux auditeurs externes de lui fournir périodiquement, au moins tous les ans, une liste officielle par écrit de toutes les relations entre la Société, y compris ses filiales, et les auditeurs externes, y compris leurs associés;
 - iii. doit examiner et approuver des politiques claires sur l'embauche par la Société d'employés actuels ou d'anciens employés des auditeurs externes actuels ou précédents;
 - iv. peut approuver des politiques et procédures concernant l'approbation préalable par un membre du comité de tout service non lié à l'audit fourni par les auditeurs externes qu'il est par ailleurs permis aux auditeurs externes de fournir. Les politiques et procédures doivent inclure une description raisonnablement détaillée des services visés, et l'approbation préalable du service non lié à l'audit par un membre fondé de pouvoir du comité doit être présentée au comité plénier à sa prochaine réunion. Pour plus de certitude, tous les services non liés à l'audit fournis à la Société ou à ses filiales par les auditeurs externes ou leurs associés ne sont pas couverts par les politiques et procédures d'approbation préalable approuvées par le comité et doivent être préalablement autorisés par ce dernier;
 - v. doit examiner et approuver la divulgation des honoraires versés aux auditeurs externes au cours de l'exercice, par catégorie, dans la notice annuelle et la circulaire de la direction sollicitant des procurations.
5. *Auditeurs internes* – Évaluer la structure organisationnelle, l'indépendance et les compétences du service d'audit interne et de ses ressources, et examiner les plans d'audit interne et leur mise en œuvre.
6. *Fonction d'audit interne* – Superviser et surveiller la fonction d'audit interne, ce qui comprend :
- i. rencontrer périodiquement les auditeurs internes pour discuter des progrès de leurs travaux, des conclusions importantes tirées de leurs audits, des difficultés ou des conflits qui surviennent avec la direction et de la réponse de cette dernière pour corriger les lacunes décelées lors de l'audit;
 - ii. passer en revue les sommaires des rapports à la direction préparés par les auditeurs internes et rendre disponible la version intégrale de ces rapports, communiquer au besoin avec les auditeurs internes concernant leurs rapports et recommandations, et discuter avec eux du degré de mise en œuvre des recommandations, de la réponse de la direction à leurs rapports et d'autres questions que les auditeurs internes portent à l'attention du comité.
7. *Audits externes* – Superviser et surveiller les audits externes, ce qui comprend :
- i. avec les auditeurs externes, les auditeurs internes et la direction, examiner la fonction d'audit en général, les objectifs, le recrutement, les emplacements, la coordination, la fiabilité de la direction et de l'audit interne, l'approche générale d'audit et la portée des audits des états financiers proposés, l'ensemble des plans d'audit, les responsabilités de la direction, des auditeurs internes et des auditeurs externes, la procédure d'audit à suivre et le calendrier ainsi que le budget estimé des audits;
 - ii. discuter avec les auditeurs externes des difficultés ou des conflits qui surviennent avec la direction ou les auditeurs internes pendant l'audit, ainsi que de la réponse de la direction pour corriger les lacunes décelées lors de l'audit et résoudre les conflits en suspens;
 - iii. prendre les mesures raisonnables nécessaires pour s'assurer que l'audit a été mené conformément aux exigences des lois applicables et aux normes d'audit des organismes professionnels ou de réglementation concernés;

- iv. examiner et résoudre les désaccords entre la direction et les auditeurs externes concernant la présentation de l'information financière ou l'application des principes ou méthodes comptables.
8. *Principes et méthodes comptables* – Superviser et examiner, comme le comité le juge nécessaire, les principes et méthodes comptables de la Société, et en discuter avec la direction, les auditeurs externes et les auditeurs internes, ce qui comprend :
- i. Sélection – le caractère approprié et l'acceptabilité des principes et méthodes comptables utilisés pour présenter l'information financière de la Société, les modifications apportées aux principes ou aux méthodes comptables de la Société et l'application de pratiques de communication de l'information et de principes comptables particuliers aux nouvelles transactions ou aux nouveaux événements par la direction;
 - ii. Problèmes importants relatifs à la communication de l'information financière – tout problème ou jugement important qui concerne la communication de l'information financière pour la préparation des états financiers et toute contre-expertise demandée par la direction à un auditeur indépendant relativement au traitement comptable d'un élément particulier;
 - iii. Désaccords – désaccords entre la direction et les auditeurs externes ou les auditeurs internes concernant l'application des principes ou méthodes comptables;
 - iv. Modifications importantes ou proposées – toute modification importante ou proposée des principes et méthodes comptables de la Société;
 - v. Modifications apportées aux exigences réglementaires et comptables – effet des modifications apportées aux exigences réglementaires et comptables;
 - vi. Affaires, réclamations et éventualités de nature juridique – toute affaire, réclamation ou éventualité de nature juridique susceptible d'avoir une incidence sur les états financiers et les politiques de conformité de la Société, et tout rapport important, requête ou autre correspondance reçus d'une autorité de réglementation ou d'un organisme gouvernemental, et la façon dont ces affaires, réclamations et éventualités de nature juridique sont présentées dans les états financiers;
 - vii. Information pro forma ou ajustée – utilisation d'information « pro forma » ou « ajustée » non conforme aux principes comptables reconnus;
 - viii. Dépréciation de la survaleur – détermination de la dépréciation de la survaleur par la direction, s'il y a lieu, comme l'exigent les normes comptables applicables.
9. *Résultats financiers intérimaires* – Avant la diffusion des résultats financiers intérimaires, y compris les communiqués connexes, ou la présentation des rapports financiers intérimaires aux organismes de réglementation concernés, examiner les états financiers consolidés intérimaires ainsi que le rapport de gestion et le communiqué connexes avec les auditeurs externes et la direction, et approuver ces documents aux fins de diffusion.
10. *États financiers consolidés annuels vérifiés* – Examiner les états financiers consolidés annuels vérifiés ainsi que le rapport de gestion et le communiqué connexes avec les auditeurs externes et la direction, et rendre compte des résultats de cet examen au conseil d'administration plénier avant l'approbation de ces résultats et leur diffusion aux actionnaires par le conseil d'administration.
11. *Prospectus et circulaires d'information* – Examiner l'information financière présentée dans les prospectus et circulaires d'information de la Société avec les auditeurs externes et la direction, et faire des recommandations concernant l'approbation de cette information par le conseil d'administration. Le comité doit aussi évaluer périodiquement les procédures relatives à l'examen de la diffusion publique par la Société de l'information financière tirée ou dérivée des états financiers et du rapport de gestion, afin de déterminer si elles sont adéquates.

12. *Communications entre la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes* – Fournir une voie de communication entre la direction, les auditeurs internes, les auditeurs externes et le conseil d'administration.
13. *Enquêtes indépendantes* – Mener des enquêtes indépendantes sur toute question sous sa responsabilité.
14. *Régime de retraite* – En ce qui concerne le régime de retraite :
 - i. Objectifs et politiques d'investissement et composition des investissements de l'actif – Recevoir les recommandations du comité consultatif d'investissement du régime de retraite (de la direction) concernant les objectifs et politiques d'investissement et la composition des investissements de l'actif, et faire des recommandations au conseil d'administration.
 - ii. Gestionnaires de placement – Recevoir les recommandations du comité consultatif d'investissement du régime de retraite et approuver l'embauche et la cessation d'emploi des gestionnaires de placement.
 - iii. Rendement du régime de retraite – Recevoir les rapports du comité consultatif d'investissement du régime de retraite sur le rendement de la caisse de retraite et en rendre compte au conseil d'administration.
 - iv. Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) – Recevoir les recommandations du comité consultatif d'investissement du régime de retraite et approuver le dépôt de l'EPPP.
 - v. Comité consultatif d'investissement du régime de retraite – Superviser les activités du comité consultatif d'investissement du régime de retraite.
15. *Autres rapports des auditeurs externes* – Examiner tous les rapports que les auditeurs externes sont tenus de présenter au comité ou au conseil d'administration en vertu des règles, des politiques ou des méthodes établies par les ordres professionnels ou organismes de réglementation dont relèvent les auditeurs externes ainsi que tout autre rapport demandé aux auditeurs externes par le comité.
16. *Plaintes relatives à la comptabilité, aux contrôles ou à l'audit* – Établir des procédures pour la réception, l'examen et le traitement des plaintes adressées à la Société en matière de comptabilité, de contrôles comptables internes ou d'audit et des préoccupations soumise de manière anonyme par les employés concernant d'éventuelles pratiques de comptabilité ou d'audit douteuses, faire le suivi de ces procédures et les examiner périodiquement, de même que les plaintes sérieuses reçues, avec la direction et les auditeurs internes.
17. *Exposition aux risques financiers* – Tenir des rencontres périodiques avec la direction afin de discuter des risques financiers importants auxquels la Société est exposée et des mesures en matière de politiques prises par la direction pour surveiller ces risques, y compris le recours à des instruments financiers dérivés et à des opérations de couverture.
18. *Comités d'audit des principales filiales* – Recevoir et passer en revue les procès-verbaux des réunions des comités d'audit des principales filiales de la Société.
19. *Autres questions déléguées* – Examiner et approuver toute question déléguée au comité par le conseil d'administration et exécuter au nom du conseil toute activité nécessaire ou souhaitable pour aider le conseil dans l'exercice de ses fonctions de surveillance à l'égard des questions financières.

Charte

20. *Examen de la charte* – Le comité doit réévaluer la pertinence de la présente charte tous les ans ou plus fréquemment s'il le juge approprié et recommander des modifications au comité de gouvernance d'entreprise.
21. *Rendement du comité* – Annuellement, le comité doit évaluer son rendement par rapport à la présente charte, et les résultats de cette évaluation doivent être présentés au comité de gouvernance d'entreprise.

22. *Publication de la charte* – Le comité doit s'assurer que la présente charte est publiée sur le site Web de la Société et qu'elle figure dans la notice annuelle de la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières ou aux exigences réglementaires applicables.